

Direction générale de la Sûreté nationale
**Plus de 86 kg de kif traité
en provenance du Maroc saisis**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7450 - SAMEDI 04 AVRIL 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Assurances

**Le chiffre d'affaires
dépasse 200 milliards
de DA en 2025**

P04



Perturbations dans la disponibilité
de certains médicaments
**Les laboratoires
algériens mis
en demeure**

Lire en page 03

P07

ORAN

Programme de qualification des jeunes leaders «DZ Young Leaders»

**Hidaoui préside l'ouverture
de la première rencontre nationale**

En provenance de Roumanie et d'Espagne

Plus de 24.000 moutons débarquent au port d'Oran

Vivant dans des habitations précaires à Mers El-Kebir

25 familles relogées à Oued Tlalat



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

RND

Le SG supervise une rencontre des militants du parti à Ouled Djellal

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden a supervisé, jeudi à Ouled Djellal, une rencontre des militants du parti au cours de laquelle les efforts de l'Etat en matière de développement national et de renforcement du front intérieur ont été soulignés. Au cours de cette rencontre organisée à la Maison de jeunes Mohamed-Boudiaf, au chef-lieu de la wilaya, M. Bouden a salué les efforts de l'Etat dans "la mise en œuvre d'un système de développement soutenant l'éco-

nomie nationale, renforçant le front intérieur et assurant la sécurité alimentaire et hydrique". Le SG du RND a également appelé à "l'union des efforts pour servir la patrie et soutenir sa marche de développement à tous les niveaux". Il a également salué "le saut qualitatif vécu dans la wilaya d'Ouled Djellal en matière de développement, notamment dans le secteur agricole", ce qui reflète, selon lui, "les efforts déployés par l'Etat dans les différentes wilayas du pays, en particulier celles du Sud".

Salon de l'Algérie à Lyon

Ségolène Royal « invitée d'honneur » de l'événement



Après une visite en pleine crise diplomatique, Ségolène Royal s'affiche en invitée d'honneur du Salon de l'Algérie. L'ancienne candidate à la présidentielle sera la figure centrale de l'édition 2026 de l'événement, organisée les 6, 7 et 8 avril à la LDLC Arena de Lyon-Décines par le Collectif des associations franco-algériennes de France. Une présence loin d'être anodine, alors que les relations franco-algériennes restent mar-

quées par des tensions. Le Salon revendique une ambition claire: promouvoir les richesses culturelles, artistiques et économiques de l'Algérie, à travers des animations variées – gastronomie, musique, conférences – et des rencontres entre entrepreneurs et investisseurs des deux rives de la Méditerranée. Un positionnement axé sur le «partage» et la «découverte», régulièrement mis en avant par ses organisateurs.

Transport maritime

Tenue le 15 avril à Alger de la 3ème édition du Forum maritime

La 3ème édition du Forum maritime d'Alger se tiendra le 15 avril prochain à Alger sous le thème «Shipping Finance – Structures d'investissement et nouveaux modèles économiques», avec la participation de plusieurs acteurs du secteur maritime et financier, ont indiqué mercredi les organisateurs dans un communiqué. Prévu à l'hôtel Mercure (Alger), cet événement réunira notamment des décideurs, des armateurs, des investisseurs, des institutions financières, des autorités publiques ainsi que des opérateurs portuaires, selon la même source. Cette édition sera consacrée à la «shipping finance», une branche spécialisée de la finance dédiée au financement

du transport maritime, qui sera abordée, pour la première fois en Algérie, dans le cadre d'un forum dédié, ont précisé les organisateurs. La rencontre devra permettre d'examiner les mécanismes de financement du transport maritime ainsi que l'évolution des modèles économiques du secteur, dans un contexte marqué par une modernisation accélérée des activités maritimes. Selon le communiqué, les discussions porteront notamment sur les dynamiques d'investissement dans le domaine de la «shipping finance», le rôle des banques, des fonds spécialisés et des investisseurs institutionnels, ainsi que les nouveaux modèles de structuration et de propriété des actifs maritimes.

FLN

Installation du nouveau bureau politique



Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau bureau politique approuvé par le Comité central, a indiqué un communiqué du parti. A cette occasion, M. Benmbarek a procédé à la répartition des missions et à la définition des responsabilités, tout

en insistant sur la "nécessité de travailler avec sérieux et sincérité pour atteindre les objectifs fixés". Dans ce cadre, le SG du parti a mis l'accent sur la "nécessité d'élaborer une feuille de route pour la nouvelle étape, qui exige un travail sérieux et méthodique, afin de réaliser les meilleurs résultats lors des prochaines échéances électorales".

Commerce intérieur

Réunion de coordination pour évaluer les activités du secteur

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé jeudi par visioconférence, une réunion de coordination des directeurs régionaux du commerce, consacrée à l'évaluation du déroulement des activités du secteur et au suivi de plusieurs dossiers liés à l'organisation et à la régulation du marché national, indique un communiqué du ministère. Cette réunion a également porté sur l'examen du bilan des activités durant le mois sacré de Ramadhan, où il a été question d'évaluer le niveau de performance des services du commerce à

travers différentes wilayas du pays, ainsi que l'état de la coordination entre les instances concernées afin d'assurer l'approvisionnement et le bon déroulement des activités commerciales de manière régulière et efficace. Dans ce cadre, la ministre a instruit les directeurs régionaux de redoubler d'efforts et de travail de terrain et d'organiser les activités commerciales à même de contribuer à la stabilité du marché national et à la protection du consommateur, soulignant la nécessité de veiller à garantir l'intégrité et la transparence des transactions commerciales.



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Perturbations dans la disponibilité de certains médicaments

Les laboratoires algériens mis en demeure

Par B.Habib

L'Algérie veut lutter contre les dérèglements d'approvisionnement du marché en médicaments et elle s'en donnera tous les moyens. Il serait prématuré de parler de pénurie, tant les tenants et les aboutissants ne sont pas encore définis. Préméditation et responsabilité des laboratoires? Trop tôt pour l'affirmer, mais le ministère de l'Industrie pharmaceutique décide de mesures urgentes. En ce qui concerne la gestion des ruptures d'approvisionnement en médicaments et sécurité des stocks, l'État algérien s'implique et affiche un ton ferme. Force est de reconnaître à ce propos que les perturbations récentes dans la disponibilité de certains médicaments ont atteint un stade où le ministère de l'Industrie pharmaceutique s'est vu obliger de remettre les pendules à l'heure. En effet, ce que certains ont tendance à qualifier de crise du médicament, a fini par s'effondrer comme un château de cartes car il s'agit plutôt de «perturbations» et rien d'autre, en ce sens que des spécialistes de la santé publique sont unanimes à dire que les médicaments restent, à tout point de vue, disponibles en Algérie. Au niveau de certaines officines du pays, des clients ou patients étaient confrontés à une absence du médicament demandé. Ce faisant, un délai butoir de 48 heures à cinq jours au maximum a été accordé aux entreprises pharmaceutiques pour approvisionner le marché et les stocks de médicaments actuellement retenus. Une décision qui fait suite aux enquêtes approfondies menées par les services compétents et qui ont révélé une situation embarrassante: plusieurs médicaments signalés comme rares, voire introuvables dans les pharmacies, sont en réalité disponibles dans les entrepôts de certaines entreprises qu'il s'agisse d'importateurs, de fabricants ou de distributeurs en gros. Si les ruptures d'approvisionnement en médicaments font partie de la pratique pharmaceutique depuis des décennies, il n'en demeure pas moins qu'elles sont devenues parfois préméditées dans l'espoir d'influer sur les coûts ou carrément recourir aux «importations dans les bagages des voyageurs», chose que refuse catégoriquement le ministère. Le ministère dénonce vigoureusement des pratiques qui contribuent à aggraver la pénurie alors que l'Algérie a, de tout temps, prôné la santé et les médicaments pour tous. Ces manières d'agir de certaines pharmacies, de vouloir cacher aux patients les médicaments convoités, ne plaisent pas au ministère alors que ceux-ci éprouvent toutes les peines du monde à en dénicher sur le marché pour ce qui est de certains traitements essentiels. Ce qui veut dire que les stocks existaient bel et bien en amont de la chaîne de distribution, mais que d'autres paramètres seraient en jeu. Une situation jugée inacceptable par les autorités qui pointent du doigt des comportements contraires à la réglementation. Dans sa note adressée aux opérateurs du secteur, le ministère insiste sur la nécessité de rétablir rapidement un approvisionnement normal des pharmacies. Le ministère rappelle

le que la disponibilité des médicaments constitue une priorité de santé publique et refuse que des pratiques spéculatives ou des stratégies de rétention de stock la compromettent. Pour remédier à cette situation, le ministère somme les entreprises concernées de lancer immédiatement la distribution des médicaments en rupture ou en tension. Elles devront se conformer strictement aux règles en vigueur afin de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des officines à travers le territoire national. Par ailleurs, le ministère a annoncé la mise en place d'opérations de contrôle sur le terrain. Ces inspections seront menées par les services compétents afin de vérifier l'application effective des instructions et de s'assurer que les médicaments atteignent bien les pharmacies dans les délais fixés. Le ton se veut dissuasif. Les autorités préviennent que tout non-respect de ces directives pourra entraîner des sanctions lourdes, pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément des entreprises fautives. Le ministère rappelle également que certaines pratiques illégales telles que la spéculation, le stockage abusif ou encore la vente conditionnée, sont strictement interdites et passibles de poursuites conformément à la législation en vigueur. À travers ces mesures, le gouvernement entend rétablir l'équilibre du marché et garantir un accès équitable aux médicaments pour tous les citoyens. Une intervention qui traduit la volonté des autorités de mettre fin aux dysfonctionnements et de protéger le système de santé contre toute forme de dérive.

le que la disponibilité des médicaments constitue une priorité de santé publique et refuse que des pratiques spéculatives ou des stratégies de rétention de stock la compromettent. Pour remédier à cette situation, le ministère somme les entreprises concernées de lancer immédiatement la distribution des médicaments en rupture ou en tension. Elles devront se conformer strictement aux règles en vigueur afin de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des officines à travers le territoire national. Par ailleurs, le ministère a annoncé la mise en place d'opérations de contrôle sur le terrain. Ces inspections seront menées par les services compétents afin de vérifier l'application effective des instructions et de s'assurer que les médicaments atteignent bien les pharmacies dans les délais fixés. Le ton se veut dissuasif. Les autorités préviennent que tout non-respect de ces directives pourra entraîner des sanctions lourdes, pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément des entreprises fautives. Le ministère rappelle également que certaines pratiques illégales telles que la spéculation, le stockage abusif ou encore la vente conditionnée, sont strictement interdites et passibles de poursuites conformément à la législation en vigueur. À travers ces mesures, le gouvernement entend rétablir l'équilibre du marché et garantir un accès équitable aux médicaments pour tous les citoyens. Une intervention qui traduit la volonté des autorités de mettre fin aux dysfonctionnements et de protéger le système de santé contre toute forme de dérive.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le Liban abandonné à son sort

Complètement enclavé par le puissant frère syrien ainsi que par l'agressif voisin sioniste, le Liban, et à l'instar de ses voisins arabes, est un pur produit des très secrets arrangements de Sykes-Bicot entre la Grande Bretagne et la France, en vue de se partager le legs ottoman des Turcs. Et bien sûr, préparer l'avènement spectaculaire de l'Entité sioniste dont l'on avait déjà décidé son implantation dans ce coin chaud du monde arabe. Le Liban a été instauré par la France, avec ses frontières, en vue de servir, d'ailleurs comme le cas de la Jordanie, d'Etat tampon entre les pays arabes et l'Entité sioniste. D'ailleurs, c'est l'unique pays avec ensuite l'Irak où sévissait «une démocratie des quotas», c'est-à-dire toutes les communautés confessionnelles du pays – je crois au nombre de 17 communautés- représentées dans le gouvernement ou dans le parlement selon la puissance démographique de chacune d'elles. Cette représentativité était mauvaise pour une raison quand par exemple un chrétien est plus chrétien que libanais et idem pour les autres. Ici, le Liban n'est plus une patrie, mais une sorte de société industrielle par actions où les plus forts, ce sont ceux qui possèdent les plus gros des actions. Un destin géographique aurait voulu que le pays du cèdre devienne adjacent à l'Entité sioniste et pour des raisons sécuritaires de ce dernier, le Liban a été conçu – avec intention- pour être et rester un Etat faible. Après la grande Nekba et les replis de milliers de Palestiniens vers le Liban qui est devenu une base de repli pour les résistants palestiniens et leurs frères libanais de différentes confessions, ce choix aurait fait du Liban un pays cible pour le gouvernement sioniste. Cette situation va, justement, s'aggraver avec l'émergence de Hezbollah, un parti politique militarisé, d'obédience chiite, s'affichant comme une formation de résistance politico-militaire face à Israël. Jusqu'à là, c'est parfait et aucun inconvénient ne paraissait sur la toile. Cependant, cette redoutable force de résistance avait un «péché mignon», c'est d'être complètement inféodée à une puissance étrangère. Dire cela autrement, le Hezbollah est une force sur place dont la mission principale est de concrétiser sur le tas, la volonté et les ambitions d'une puissance étrangère. Cette double allégeance aurait mis le Hezbollah dans un sérieux dilemme. La politique du gouvernement libanais ne s'accordait forcément pas toujours avec celle de l'Iran. Pas mal de Libanais, notamment la communauté chiite, quelques sunnites et encore peu de chrétiens, voyaient dans cette organisation paramilitaire «salvatrice», un rempart contre les agressions sionistes. Avec l'actuelle guerre américano-sioniste contre l'Iran, les choses avaient pris une autre tournure que l'on n'avait jamais vue auparavant. Et ainsi, ce petit pays sans défense a été abandonné à son sort.

Elections législatives 2026

La dernière ligne droite

Par Nadira FOUAD

L'Assemblée populaire nationale est composée de 407 sièges pourvus pour cinq ans au scrutin proportionnel plurinominal dans 59 circonscriptions, correspondant aux 58 wilayas du pays, plus une circonscription représentant la diaspora pour nos concitoyens établis à l'étranger. À quelques encablures de la tenue des futures élections législatives, prévues initialement le 04 juillet 2026 selon des sources concordantes, l'Intérieur veut mettre les bouchées doubles pour accélérer la cadence afin de réussir ce challenge, grâce à la mise en place des mécanismes institutionnels inhérents à la réussite de ce scrutin et à l'émergence d'un nouveau Parlement, issu des élections législatives pour la consécration d'un État de droit.

Le nombre de sièges au Parlement a été réduit ainsi que le système de quota des femmes. La future Assemblée qui naîtra des futures joutes électorales comptera désormais moins de députés que le nombre actuel qui, pour rappel, avait déjà connu une première réduction et ce, à l'issue des prochaines élections législatives. Pour rappel, le Président Abdelmadjid Tebboune a promulgué l'ordonnance n° 21-02 du 2 Chaâbane 1442 correspondant au 16 mars 2021, déterminant les circonscrip-

tions électorales et le nombre de sièges à pourvoir. Ainsi, le nombre de sièges passe de 462 à 407 pour 58 circonscriptions administratives et pour la communauté nationale installée à l'étranger; il s'agira notamment d'une baisse de 55 sièges, selon l'ordonnance publiée au Journal officiel numéro 19. En attendant la convocation du corps électoral, puisque les prérogatives de l'ANIE ont été élargies lors du dernier amendement technique de la Constitution, Sayoud est au four et au moulin.

La loi sur le régime électoral constitue, selon ses propos, un renforcement des acquis du système législatif relatif aux élections et un développement de ses mécanismes. Il a présenté, mercredi dernier, le projet de loi organique relatif au régime électoral devant la commission des affaires juridiques et administratives, des Droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la Nation, avant de le soumettre en plénière pour examen puis adoption. Selon son préambule, il vise la modernisation du cadre juridique du processus électoral, en adéquation avec les récents amendements techniques de la Constitution. Ces amendements portent notamment sur les axes relatifs à la restructuration et à l'organisation de l'ANIE, la prise en charge du soutien

matériel et logistique par les services du ministère de l'Intérieur dans le cadre des opérations électorales et référendaires, la révision des critères de candidature, l'amélioration de l'organisation et du déroulement des opérations électorales, outre l'accompagnement de la stratégie de modernisation dans le domaine électoral. L'urgence, selon l'initiateur du texte, reste la régulation des mécanismes d'une concurrence loyale, l'égalité des chances entre les candidats et l'amélioration des outils de contrôle et de supervision. La modernisation du système juridique et politique est brandie par lui tel un leitmotiv où il est urgent de le prémunir contre les dysfonctionnements, de manière à garantir la stabilité des institutions et la continuité du processus démocratique dans un cadre de transparence et de crédibilité. Néanmoins, la nouvelle version de la loi électorale selon le président du Sénat, jeudi dernier, et les amendements apportés à la loi électorale sont le fruit de cette loi qui reflète des mesures audacieuses consacrant la souveraineté du peuple et redonnant de la considération à une pratique politique propre, affirmant clairement que l'État avance vers l'ancre d'une véritable démocratie où il n'y a pas de place pour la corruption ni pour ceux qui manipulent le destin du corps électoral en Algérie à l'approche de chaque échéance électorale.

19ème session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre

Le Général d'Armée Saïd

Chanegriha préside les travaux

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'État-Major de l'ANP, a dirigé ce jeudi 2 avril 2026 les travaux de la 19ème session du Conseil d'Orientation de l'École Supérieure de Guerre. Après avoir rendu hommage au défunt président Ali Kafi, dont l'établissement porte le nom, le Général d'Armée a livré une analyse profonde du contexte géopolitique mondial. Il a souligné que l'émergence d'un nouvel ordre international impose aux pays du Sud des choix stratégiques complexes. Selon lui, la puissance d'un État ne repose plus sur son passé, mais sur sa capacité à renforcer ses potentiels géostratégiques, sa résilience économique et ses capacités technologiques. Il a réaffirmé l'engagement de l'ANP à moderniser les systèmes de défense algériens pour garantir une présence active dans un monde en perpétuelle mutation.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'ère du désordre !

Le désordre mondial n'est plus une dérive : il devient une méthode. De Gaza à Téhéran, la séquence actuelle donne le sentiment d'un basculement stratégique où la guerre cesse d'être un ultime recours pour devenir un instrument structurant des rapports de force. À Gaza, le conflit a déjà fracturé durablement les équilibres régionaux. Mais c'est l'extension vers l'Iran, menée conjointement par Donald Trump et Israël qui agit comme un révélateur global. L'intervention, décidée « au mépris du droit international » selon François Ernenwein à la Revue Civique, n'a pas produit l'ordre promis, mais un enchaînement d'instabilités : tensions énergétiques, fractures diplomatiques, désorganisation économique.

Ce chaos n'est peut-être pas accidentel. Tommy Douziech à Zone Bourse évoque une « stratégie du chaos » visant moins la victoire militaire que le choc systémique. La guerre contre Iran devient alors un levier : perturber les flux énergétiques, fragiliser les chaînes industrielles, provoquer pénuries et inflation. Le détroit d'Ormuz, les routes maritimes, les intrants agricoles : tout devient vulnérable, donc stratégique. Dans cette lecture, la guerre redessine les dépendances. Comme le souligne Le Grand Continent, frapper l'Iran revient aussi à toucher indirectement des puissances comme la Chine, dépendante de ces approvisionnements. L'objectif n'est plus de stabiliser le monde, mais d'en déplacer le centre de gravité. Les États-Unis pourraient ainsi redevenir indispensables non comme gendarmes, mais comme fournisseurs. Mais ce calcul se heurte à une réalité plus brutale : l'effacement des règles du droit international ouvre une ère d'imprévisibilité généralisée.

Sans cadre légal partagé, la guerre redevient un langage ordinaire. L'universitaire et politiste français, spécialiste des relations internationales, Bertrand Badie rappelle d'ailleurs qu'aucune élimination de tyran n'a durablement produit de démocratie. Le résultat est un monde fragmenté où la logique des blocs remplace celle de la coopération. L'économie vacille, l'environnement se dégrade, comme le souligne l'IRIS et les populations paient le prix immédiat des stratégies lointaines. En filigrane, une idée s'impose : le désordre n'est plus une crise à résoudre, mais une architecture en construction. Et dans ce nouvel âge, la puissance ne se mesurera plus à la capacité d'organiser le monde, mais à celle de survivre à son effondrement.

Programmes d'équipement prévisionnels

Envoi des factures

pro forma avant le 15 avril

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, mardi dans un communiqué, tous les opérateurs économiques concernés à transmettre, avant le 15 avril, les factures pro forma relatives aux programmes prévisionnels du premier semestre 2026, visées dans le cadre de l'équipement et ce en ce qui concerne l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Les opérateurs sont tenus d'envoyer ces documents, accompagnés de la dénomination sociale en langues arabe et latine, ainsi que du numéro du registre du commerce, conformément au format en vigueur, dans un délai ne dépassant pas le 15 avril 2026, précise la même source. Les factures pro forma pour les programmes d'équipement doivent être envoyées à l'adresse électronique dédiée à cet effet, tandis que celles concernant les programmes de l'AAPI doivent être envoyées à une autre adresse électronique prévue à cet effet, a ajouté le communiqué. Les programmes prévisionnels visés dans le cadre du fonctionnement ne sont pas concernés par cette mesure, selon la même source.

En prévision de la campagne moisson-battage

Plan d'action pour la formation de la main-d'œuvre

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a coprésidé avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, mercredi à Alger, une réunion de coordination consacrée à la formation dans le domaine de la mécanisation agricole, sanctionnée par l'élaboration d'un Plan d'action conjoint pour la formation de formateurs et d'une main-d'œuvre spécialisée dans la conduite et la maintenance du matériel agricole. Tenue en présence de représentants des organismes et établissements concernés, cette réunion s'inscrit dans une démarche visant à couvrir les besoins du secteur agricole en compétences qualifiées, particulièrement dans la conduite et la maintenance du matériel agricole spécialisé, a indiqué un communiqué du ministère. Ont pris part à la rencontre, outre les cadres centraux des deux secteurs, le président de la Chambre nationale d'agriculture, un représentant du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière (CNIF-

céréales), les directeurs des instituts techniques, ainsi que des représentants de plusieurs entreprises et organismes concernés, dont la société de mécanisation agricole Agrodive, filiale du groupe Agrodív, la société de commercialisation du matériel agricole PMAT, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et l'École nationale supérieure agronomique (ENSA). La réunion a permis d'évaluer la situation de la mécanisation agricole en Algérie, notamment dans les cultures stratégiques comme la filière céréalière, qui fait face à un manque de main-d'œuvre qualifiée dans la conduite et la maintenance du matériel agricole, en particulier les moissonneuses-batteuses, précise le communiqué. Pour y remédier, les deux parties sont convenues d'élaborer des programmes de formation adaptés aux besoins du secteur, avec le lancement d'une session de formation accélérée au profit des conducteurs de moissonneuses, en prévision de la campagne moisson-battage 2025-2026, qui débutera à la mi-avril dans les wilayas du Sud. La pre-

mière session de formation portant sur les bonnes pratiques dans la conduite et la maintenance des moissonneuses-batteuses sera lancée, samedi 4 avril, au niveau de la société Sampo-Algérie dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, avec pour objectif de permettre aux bénéficiaires de maîtriser les aspects techniques du matériel agricole et de s'entraîner à son utilisation et à sa maintenance sur le terrain. Dans ce cadre, il a été décidé de convier des techniciens expérimentés dans la conduite et la maintenance des moissonneuses à participer à l'encadrement des sessions de formation des formateurs et des conducteurs. Au terme de la réunion, les deux ministres ont donné des instructions pour entamer immédiatement l'élaboration de programmes de formation destinés aux formateurs et aux stagiaires dans le domaine de la mécanisation agricole, avec l'intégration de la technologie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans ces programmes pour permettre aux jeunes de créer des entreprises dans ce secteur.

Développement des infrastructures numériques publiques

L'Algérie adhère à la campagne mondiale «50in5»

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'adhésion de l'Algérie à la campagne mondiale "50in5", dans le cadre de son engagement de mettre en place une infrastructure numérique publique sécurisée, inclusive et interopérable au profit de l'ensemble des citoyens. La participation à cette initiative mondiale constitue "une nouvelle étape dans le processus de transformation de l'infrastructure numérique en Algérie", en droite ligne avec la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de "renforcer la souveraineté numérique, élargir l'inclusion financière et garantir un accès équitable aux services publics à travers toutes les régions du pays", précise le communiqué. A travers l'initiative "50in5", sou-

tenue par plusieurs partenaires, dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Algérie rejoint une communauté de pays "œuvrant conjointement à la conception, la mise en œuvre et l'extension des composantes essentielles de l'infrastructure numérique publique, notamment l'identité numérique, les paiements numériques et les systèmes d'échange de données, au cours des cinq prochaines années". L'agenda de l'Algérie en matière d'infrastructure numérique publique a déjà enregistré "des avancées concrètes", à travers plusieurs initiatives phares, dont "E-Tawki3", cadre national de l'identité numérique et de la signature électronique permettant un accès sécurisé aux services en ligne, ainsi que "Algérie Poste", qui constitue un écosystème de paiements numériques

reliant plus de 29 millions de comptes et 18 millions de cartes Edahabia, renforçant ainsi l'inclusion financière à l'échelle nationale, souligne la même source. "Ces initiatives sont accompagnées par des centres régionaux de développement des compétences numériques et une infrastructure adaptée à l'intelligence artificielle, garantissant que les jeunes, les femmes et les communautés rurales bénéficient équitablement de la transformation numérique en Algérie", ajoute le communiqué. L'adhésion de l'Algérie à cette campagne mondiale représente également "une opportunité de partager son expérience, de tirer profit de l'expertise des partenaires internationaux et de contribuer à l'édification d'une Afrique numérique fondée sur la confiance, l'inclusion et la coopération", conclut la source.

Assurances

Le chiffre d'affaires dépasse 200 milliards de DA en 2025

Le marché algérien des assurances a enregistré en 2025 un chiffre d'affaires de 200,5 milliards de DA, en hausse de 8,8% par rapport à l'année précédente, selon une note de conjoncture publiée par le Conseil national des assurances. Les assurances de dommages dominent le secteur avec 82,7% du chiffre d'affaires total, soit 165,8 milliards de DA, marquant une progression de 8,9%.

La croissance est principalement portée par la branche automobile, en hausse de 10,6% (+7,6 milliards de DA), suivie par la branche incendie, risques divers (IRD), qui progresse de 7,4% (+5 milliards de DA). L'assurance agricole enregistre également une forte croissance de 17,6% (+416,1 millions de DA). Les assu-

rances de personnes affichent une progression plus modeste de 3,5%, pour un chiffre d'affaires total proche de 22 milliards de DA. L'assurance Takaful connaît une hausse remarquable de 84,3%, générant 1,4 milliard de DA de contributions, réparties entre Takaful Général (+452,8 millions DA) et Takaful Familial (+209,2 millions DA). En réassurance internationale, la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) a réalisé un chiffre d'affaires de 11,2 milliards de DA, en croissance de 11,9%, soutenue par la majorité des branches, notamment l'assurance incendie, qui représente 67,4% du portefeuille de la compagnie avec une augmentation de 11%. Le montant des sinistres déclarés s'établit à 90 milliards de DA, en baisse de

14,2% par rapport à 2024, principalement en raison de la réduction des sinistres en assurances de dommages. Toutefois, le nombre de sinistres déclarés progresse légèrement de 2,2%. Les indemnités versées atteignent 85,6 milliards de DA, dont 89,2% pris en charge par les assurances de dommages. En volume, le nombre de sinistres réglés augmente de 2% (+36 318 dossiers), tandis que les sinistres en stock s'élèvent à 131,2 milliards de DA, correspondant à 1.602.578 dossiers en instance, soit 389.864 dossiers de moins qu'au 30 septembre 2025. En valeur, les indemnités versées aux assurés progressent de 6%, tandis que le nombre de dossiers réglés recule de 7,2% par rapport à 2024.

Programme de renouvellement de la flotte

Air Algérie réceptionne le 4ème avion

Le groupe Air Algérie a annoncé la réception du quatrième avion dans le cadre de son programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. Réceptionné le 31 mars à l'aéroport international Houari Boumédiène (Alger), l'aéronef de type Airbus A330neo a été baptisé "Diaspora".

Il s'agit du quatrième de ce type à rejoindre la flotte, succédant ainsi à "Novembre 54", réceptionné en novembre 2025, "Gara Djebilet", reçu début janvier 2026, et "Yennayer" réceptionné mi-janvier. Destinés aux vols long-courriers, ces avions permettent à Air Algérie d'intensifier ses lignes internationales, notamment

vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud. L'A330-900 neo peut accueillir plus de 300 passagers, répartis sur différentes classes, et offre une réduction de 25 % de la consommation de carburant et des émissions de CO2 par rapport aux modèles précédents.

Les appareils sont également équipés de systèmes de divertissement modernes et d'une connexion Internet via Wi-Fi. Avec cette livraison, la flotte d'Air Algérie compte désormais 58 avions, auxquels s'ajoutent 15 appareils appartenant à sa filiale Domestic Airlines. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension

de la flotte du transporteur national. Lancé en 2023, il prévoit l'acquisition de huit Boeing 737 MAX-9 et de dix Airbus A330neo. Il prévoit également l'acquisition de seize (16) avions de type ATR 72-600 pour renforcer le réseau domestique. Le Groupe a également signé récemment un nouveau contrat pour l'acquisition de 10 appareils de type Boeing 737 MAX-8, dont cinq unités seront réceptionnées à partir de juillet prochain et cinq autres en 2027. Ces acquisitions s'inscrivent dans le plan stratégique d'Air Algérie à l'horizon 2035, visant à répondre à la demande croissante du transport aérien national et international.

Saison de tourisme saharien

Plus de 26.000 touristes visitent El Meniaa

Au moins 26.026 touristes, nationaux et étrangers, ont visité la wilaya d'El Meniaa durant l'actuelle saison de tourisme saharien, selon la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat. Ce sont ainsi 24.682 touristes nationaux et 1.344 étrangers qui ont séjourné dans cette wilaya du sud-centre du pays, confirmant une dynamique croissante du secteur dans cette région aux importantes potentialités naturelles, culturelles, religieuses et historiques, révèle le DTA, Smaïl Lebci. Des potentialités qui font d'El Meniaa une destination prisée par les passionnés de tourisme saharien, souligne Smaïl Lebci, en citant, à titre d'illustration,

le vieux ksar, le musée public national où est conservée une large palette d'objets anciens et de pièces archéologiques, et l'église catholique où se trouve le tombeau du missionnaire français Charles de Foucauld. Concernant les circuits touristiques naturels, le parc des roses de sable avec ses dunes dorées, et le lac de Hassi El Gara avec sa riche biodiversité avifaune aquatique et de poissons, constituent des haltes convoitées par les touristes, pour leurs merveilleuses vues naturelles mais aussi pour l'observation du coucher de soleil. L'organisation des circuits touristiques s'appuie également sur les supports numériques, à travers

la plateforme mise en place par le ministère de tutelle, en coordination avec les agences de tourisme et les associations activant dans le domaine, pour améliorer l'expérience touristique des visiteurs et faciliter leurs déplacements à travers les différents sites. La wilaya d'El Meniaa dispose de plusieurs structures d'hébergement, combinant hôtels, dortoirs et auberge de jeunesse, qui font l'objet de visites régulières des services de la DTA pour l'inspection de leur disponibilité à accueillir les touristes dans de bonnes conditions et à leurs refléter la beauté du tourisme saharien à El Meniaa, et dans le Sud de façon générale.

Direction générale de la Sûreté nationale

Plus de 86 kg de kif traité en provenance du Maroc saisis

Les unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à travers trois opérations distinctes dans les wilayas de Blida et de Tlemcen, à la saisie de 86 kg de kif traité en provenance du Maroc, et à l'arrestation de huit (8) individus, a indiqué, jeudi, un communiqué du service central de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Les unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale poursuivent leur lutte contre le trafic de poisons provenant du Maroc, en procédant la semaine dernière, dans trois opérations distinctes, au démantèlement de trois réseaux criminels organisés opérant dans le trafic illicite de drogues", précise le communiqué. Les opérations "se sont soldées par la saisie de 86,5 kg de kif traité, l'arrestation de huit (8) individus criminels, et la récupération de 253 millions de centimes issus des revenus criminels", ajoute la même source. "La première opération, menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant du service de Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Blida, fait suite à des informations faisant état d'une tentative d'un groupe criminel de faire passer une cargaison de drogues", souligne le communiqué. Dans ce cadre, "les 4 membres du réseau ont été identi-

fiés, et un véhicule a été intercepté et soumis à la fouille, permettant la découverte de 24 kg de kif traité", ajoute la même source. Dans le cadre de la poursuite de l'enquête, "le domicile de l'un des suspects a été perquisitionné, où une autre quantité de kif traité estimée à 12,5 kg a été découverte, en plus d'une somme d'argent estimée à 253 millions de centimes de revenus criminels, avec la récupération de quatre (4) véhicules de tourisme utilisés pour le transport et le trafic de drogues". Concernant la deuxième opération, "elle a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen, suite à des informations relatives à un véhicule touristique en provenance de l'un des villages voisins du Maroc en direction de la ville de Maghnia, transportant une quantité de stupéfiants". "L'itinéraire du véhicule et l'identité du conducteur ont été déterminés, ce qui a permis l'interception du véhicule ainsi que l'arrestation du conducteur et de son accompagnateur, avec la saisie de 27 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans l'une des cavités du véhicule". S'agissant de la troisième opération, "les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé activant dans

le trafic illicite de stupéfiants, avec l'arrestation de deux de ses membres", lit-on dans le communiqué. "Cette opération a été réalisée à la suite d'une patrouille des éléments de la BRI, permettant l'interception du véhicule, de son conducteur et de son accompagnateur, avec la saisie de 23 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans les cavités internes du véhicule", poursuit la même source. "Les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux de Blida et de Maghnia", conclut le communiqué.

La wilaya de M'sila en deuil

03 fillettes tuées dans un accident de la route

Un grave accident de la circulation a endeuillé, mercredi dernier, la wilaya de M'sila. Le bilan est particulièrement lourd avec le décès de 03 fillettes. 05 autres personnes ont été blessées. Selon les services de la Protection civile, l'intervention a été déclenchée à 17h41 à la suite du dérapage d'un véhicule qui a violemment percuté la glissière de sécurité au lieu-dit Aïn Ghzal, relevant de la commune et daïra de Ben Srou. 3 enfants de sexe féminin, âgées de 5 à 10 ans, ont tragiquement perdu la vie sur les lieux de l'accident. 5 autres personnes ont été blessées, présentant des blessures de gravité variable. Elles ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue du même établissement hospitalier.

Accidents de la route

04 morts et 180 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 180 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila, avec la mort de 3 enfants et 5 autres personnes blessées suite au renversement d'un véhicule sur la RN 70, dans la Commune de Ben Srou. Par ailleurs, 2 personnes, âgées respectivement de 25 et 26 ans, sont décédées par intoxication au monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage à Sétif dans la Commune d'Ouled Saber, indique le bilan de la Protection civile, relevant que des soins de première urgence ont été prodigués à 32 personnes incommodées par le même gaz à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas du pays. Concernant les intempéries enregistrées ces dernières 24 heures, notamment dans les wilayas de Médéa, Bouira, Khenchela, Chlef, Souk Ahras, Sétif, Mila et Illizi, plusieurs opérations ont été effectuées par les éléments de la Protection civile, dont le dégagement de 14 véhicules coincés sur les routes, à leurs bords 39 personnes, sans enregistrer de victimes. Les équipes de la Protection civile sont également intervenues au niveau des routes coupées à la circulation en raison de l'amoncellement de la neige entre les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira, notamment dans les cols d'Assoual, Tizi Nekouilal, Tirourda, Ichalaten et Tibarkabine. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus au niveau des routes reliant Koléa à Ben Hamdan et Bougara à El Omaria dans la wilaya de Blida en raison de l'amoncellement de la neige, alors que dans la wilaya d'Illizi, la route nationale reliant Bordj Omar Idriss à Baloure reste coupée à la circulation en raison de la crue de Oued Tanazroufte.

Santé

Installation du comité consultatif chargé du pilotage du MICS7

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi a présidé, au nom du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, le lancement officiel de la 7e édition de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS7), par l'installation du comité consultatif chargé de piloter cette importante opération nationale, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. Cette enquête figure parmi "les opérations statistiques nationales les plus importantes, couvrant 32.800 ménages à travers les différentes wilayas du pays, et fournira près de 200 indicateurs précis sur la situation des enfants, des femmes et des familles, tout en garantissant une représentativité régionale détaillée, incluant pour la première fois la wilaya d'Alger de manière distincte", précise le communiqué. Cette opération représente "un outil stratégique pivot d'aide à la prise de décision, en fournissant des données fiables et comparables aux niveaux national et international, contribuant ainsi à orienter les politiques publiques de manière plus efficace, à même de suivre le progrès accompli dans la réalisation des 11 Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030". Cette enquête "est menée sous la supervision du ministère de la Santé, avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la contribution d'autres agences des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie en matière de développement", a ajouté le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE SIDI BEL ABBES
DR. ABD EL KADER HASSANI

N° d'identification fiscale du contractant : 40801600002204100001

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01/2026

Le Centre Hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbés lance un avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour conclure un marché à commandes *Approvisionnement en consommable spécifique et instrumentation pour le Centre Hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbés réparties en lots séparés*.

destinées à satisfaire les besoins nécessaires à son activité comme suit :

- Lot N° 01 : Arthroplasties intermédiaire s avec ancillaires de pose.
- Lot N° 02 : Ostéosynthèse.
- Lot N° 03 : Fixateurs externes HOFFMAN II (complément).
- Lot N° 04 : Ciment chirurgical.
- Lot N° 05 : Ligasure tissu fusion (Force Triade) pour Chirurgie infantile.
- Lot N° 06 : Agrafeuses linéaires TA avec technologie DST et chargeurs pour Chirurgie infantile.
- Lot N° 07 : Pincés mécaniques type GIA pour Chirurgie infantile.
- Lot N° 08 : Consommable spécifique Gastrologie.
- Lot N° 09 : Ceolio-urologie.
- Lot N° 10 : Ureteroscopie.
- Lot N° 11 : Fibre laser.
- Lot N° 12 : Pincés ligasure pour Urologie.
- Lot N° 13 : Consommable ERBE/BOWA pour Urologie.
- Lot N° 14 : Consommable d'ultracision avancée (HARMONIC).
- Lot N° 15 : Agrafeuses endoscopiques.
- Lot N° 16 : Sutures mécaniques universelles.
- Lot N° 17 : Consommable de ceolio-scopie pour Chirurgie trans-anale .
- Lot N° 18 : Applicateurs et clips.
- Lot N° 19 : Sutures rectales basses et endo-sutures.
- Lot N° 20 : Agrafeuses cutanées.
- Lot N° 21 : Implants et consommable de Chirurgie de la cataracte .
- Lot N° 22 : Autre consommable d'ophtalmologie.
- Lot N° 23 : Consommable rétine.
- Lot N° 24 : Consommable spécifique de Chirurgie vitréo-rétinienne pour constellation/centurion.
- Lot N° 25 : Instrumentation OTR.
- Lot N° 26 : Instrumentation Médecine nucléaire.
- Lot N° 27 : Divers.
- Lot N° 28 : Consommable pour extraction de corps étrangers ORL.
- Lot N° 29 : Consommable d'irrigation de type STORZ.
- Lot N° 30 : Sénologie.
- Lot N° 31 : Instrumentation Ophtalmologie.
- Lot N° 32 : Traitement des plaies par pression négative.
- Lot N° 33 : Crosslinking cornéen sur équipement Avedro

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

Le soumissionnaire qui n'honore pas la totalité du lot, son offre sera rejetée.

Les soumissionnaires peuvent être attributaires d'un lot comme pour l'ensemble des lots.

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier Des charges auprès du Bureau des marchés publics contre le paiement de la somme de (5000.00) cinq mille dinars, non remboursable verser auprès de la régie de recette du Centre Hospitalo-universitaire De SIDI BEL ABBES non remboursable à l'adresse suivante :

LE CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE SIDI BEL ABBES
Bureau des marchés publics

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot comme ils peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots, Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après :

- Une déclaration de candidature renseignée datée, signée et cachetée, qui comprend les éléments suivants :
- L'agrément du ministère de l'industrie des produits pharmaceutiques.
- Un extrait du casier judiciaire (en cours de validité) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, du directeur général ou du gérant s'il s'agit d'une société.
- La copie du Numéro d'identification fiscale (NIF)
- La copie de l'extrait du registre de commerce électronique
- La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
- Le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés, exercice 2024 ou éventuellement année 2025.
- Copies certifiées conformes aux Attestations de mise à jour (CNAS-CASNOs) valides au jour de l'ouverture des plis.
- Une déclaration de probité renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
- La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
- Pour les sociétés, une copie des statuts.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- DAS 2025 et /ou mensuelle, trimestrielle 2026.
- un catalogue en langue française et anglaise.
- Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 2022-2023-2024, certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes et visés par les services fiscaux pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence/ou la copie de bilan du dernier exercice 2024 certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence et les références bancaires.
- Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestations de bonnes exécutions de même nature signées), délivrées par le maître d'ouvrage public.
- Fiche technique des produits et Certificat de conformité du pays d'origine.

NB : les soumissionnaires doivent déposer leurs offres en deux exemplaires (original et copie). Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jrs.

L'offre technique

1. La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
2. Le mémoire technique justificatif renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
3. L'engagement de livrer des produits de qualité.
4. Les délais d'exécution ou de livraison.
5. Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».

L'offre Financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Lettre d'engagement de la livraison dans les délais.

Les offres seront déposées au bureau des marchés publics du C.H.U de sidi bel abbés sous une seule enveloppe fermée et anonymes portant la mention « A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

- Avis d'appel d'offres N° .../... à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE PROPOSITION DES PRDX) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».

La durée de préparation des offres est fixée à (10) dix jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans et au moins dans deux quotidiens nationaux, (02) presses électroniques agréés diffusés au niveau national. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 14 h 00 du même jour en séance publique à la salle de réunion de la direction générale du C.H.U de Sidi Bel Abbés.

Le soumissionnaire doit inviter à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14 h 00 ou siège de la direction générale.

Le soumissionnaire doit inviter à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h 00 ou siège de la direction générale.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

LE DIRECTEUR GENERAL

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة
المركز الاستشفائي الجامعي بوسهران
المديرية العامة



رقم: 01/2026

A
Monsieur Le Responsable
De La Société « SARL IMD»

MISE EN DEMEURE N°02

➤ Vu les dispositions de décret présidentiel N°15-247 du 2 Dou El Hidjab 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment les articles de 149 à 152 et l'article 75 et la loi 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, notamment les articles de 90 à 93..

➤ Vu le marché N°40/2025, objet: fourniture de réactifs et produits de laboratoires au profit du centre Hospitalo - universitaire d'oran pour l'année 2025 Conclu avec l'entreprise SARL IMD. Notamment l'article n° 35 dudit marché.

- Vu le bon de commande portant n° 87/2025 du 31/12/2025.
- Vu le bon de commande portant n° 88/2025 du 31/12/2025.
- Vu le bon de commande portant n° 89/2025 du 31/12/2025.
- Vu le bon de commande portant n° 90/2025 du 31/12/2025.
- Vu le bon de commande portant n° 91/2025 du 31/12/2025.
- Vu le bon de commande portant n° 92/2025 du 31/12/2025.

-Vu la mise en demeure N° 01 portant N° 445 du 15/03/2026 publié par voie de presse dans le quotidien JUENESSE D'ALGERIE Le 24/03/2026.

L'entreprise SARL IMD sise à HAOUCHE KAOUCHE ROUTE CHERAGA DELY BRAHIM ALGER, est mise en demeure afin de compléter la livraison des bons de commande relatifs au marché dans un délai de 24 heures à partir de la réception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, le service contractant se verra dans l'obligation de résilier le marché et appliquer l'article n° 75 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 et relatif à l'exclusion de la participation aux marchés publics et l'article n° 04 et 05 du décret exécutif du 19/12/2015 relatif à l'exclusion de la participation aux marchés publics.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631005914 04.04.2026

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé

Wilaya de mascara
Direction de la Santé et de la Population
N° : 619 /2026

À Monsieur :

Le gérant de l'entreprise Gourari Ahmed
Lot n° 54, daira d'Ouled Brahim – Wilaya de Saïda

Objet : 2^{ème} et dernier mise en demeure avant résiliation

Projet : Réalisation de salles de soins à travers le territoire de la wilaya

- Lot n° 07 : Réalisation d'une salle de soins à la commune de Sidi Kada

Référence :

- Contrat n° 18/2025 en date du 09/10/2025
- Ordre de service (ODS) de démarrage des travaux n° 31/2025 en date du 16/10/2025
- Ordre de service (ODS) d'arrêt des travaux n° 32/2025 en date du 19/10/2025
- Ordre de service (ODS) de reprise des travaux n° 47/2025 en date du 01/12/2025
- Votre correspondance n° 12 du 04/01/2026 relative à la demande de résiliation à l'amiable
- Correspondance de la DSP n° 39/2026 du 06/01/2026 relative au refus de la résiliation à l'amiable
- Rapport du bureau d'études chargé du suivi (constatant l'abandon du chantier) en date du 06/01/2026
- Premier mise en demeure n° 142/2026 du 13/01/2026, publié le 04/02/2026 dans le journal « Ed-Daouri » sous le n° 197/2026

Suite au Premier mise en demeure qui vous a été adressé en date du 13/01/2026 et resté sans effet il a été constaté que vous n'avez pas repris les travaux et que le chantier demeure toujours à l'arrêt. En conséquence :

Vous êtes mis en demeure pour la deuxième et dernière fois afin de :

- Reprendre les travaux dans un délai de 72 heures à compter de la date de publication du présent avis ;
- Renforcer le chantier par les moyens humains et matériels nécessaires.

Avertissement important :

En cas de non-réponse à la présente mise en demeure dans le délai imparti (72 heures), l'administration sera contrainte de prendre toutes les mesures légales prévues par la législation en vigueur ainsi que par les clauses du contrat.

LE DIRECTEUR

Programme de qualification des jeunes leaders «DZ Young Leaders» Hidaoui préside l'ouverture de la première rencontre nationale

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à Oran, l'ouverture des travaux de la première rencontre nationale du programme de qualification des jeunes leaders "DZ Young Leaders", en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, du conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis, Mustapha Saïdji, ainsi que du wali d'Oran, Brahim Ouchène. A

cette occasion, une minute de silence a été observée et la Fatiha a été récitée à la mémoire de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zéroual. Cette promotion de jeunes leaders a été baptisée en son nom. La rencontre enregistre une large participation de jeunes leaders, avec près de 1.000 jeunes hommes et femmes venus de différentes régions du pays, chacun portant un projet impliquant dix jeunes membres.

Un programme riche a été élaboré pour ce rassemblement, qui s'étale sur trois jours. Les activités ont débuté par une cérémonie d'ouverture officielle, suivie d'une session de dialogue stratégique intitulée « Les jeunes et la construction de l'avenir », axée sur les opportunités d'autono-

misation des jeunes dans les politiques nationales et internationales. Les participants bénéficieront également, lors de cette première journée, d'ateliers de formation intensifs portant sur la planification stratégique personnelle, les compétences de résolution de problèmes et la construction de l'identité de leadership. La journée sera clôturée par une soirée interactive visant à favoriser l'échange d'expériences inspirantes. Au deuxième jour de cette rencontre, les participants poursuivront l'approfondissement de leurs connaissances à travers une session de dialogue sur « Les valeurs et la conscience du leadership dans un monde en mutation », ainsi qu'un atelier dédié à la création de contenu numérique pour les projets.

En provenance de Roumanie et d'Espagne

Plus de 24 000 moutons débarquent au port d'Oran

Deux navires transportant la première cargaison de moutons en provenance de Roumanie, estimée à 17.250 têtes, ont accosté, mercredi matin au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de l'Aïd El Adha, a indiqué le directeur général de l'Office régional des viandes de l'Ouest. M. Mohamed Belaoun a signalé, dans une déclaration à la presse, que les deux navires arrivés, mercredi matin, transportaient au total 17.250 têtes ovines, dont 7.000 à bord du premier navire et 10.250 à bord du second. Il a ajouté que le déchargement des deux cargaisons interviendra dès l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire effectuées par les inspecteurs vétérinaires. Il a également souligné que tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés, en présence du directeur des services agricoles, des cadres de l'Entreprise portuaire d'Oran et des représentants des autorités locales. Ces têtes ovines seront placées en quarantaine dans deux centres situés dans la wilaya d'Oran, préalablement aménagés et préparés à cet



effet. Jeudi, un autre navire transportant une deuxième cargaison de moutons estimée à 7.000 têtes en provenance d'Espagne, a accosté, au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de bétail destiné à l'Aïd El-Adha, a-t-on appris auprès de l'Office régional des viandes de l'Ouest. La cargaison a été déchargée immédiatement après l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire effectuées par les inspecteurs vétérinaires, avec

la mobilisation de tous les moyens humains et logistiques nécessaires. Ces moutons seront placés en quarantaine au niveau du centre de quarantaine et de regroupement relevant de l'Office régional des viandes de l'Ouest, a-t-on indiqué. Pour rappel, cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons de l'Aïd et à assurer leur disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

La polémique enfle à El Ancor Bousfer et Ain Turck

Les commerçants «refusent» le lait en sachet subventionné

Par B.Habib

Il est en effet grand temps que les distributeurs et les détaillants soient rappelés à l'ordre par les pouvoirs publics locaux. Au niveau de certains magasins d'alimentation générale, un commerçant obligeait un client à payer 5 DA de plus un sachet de lait pour le céder à 30 DA le litre, au lieu de 25 DA, prix fixé par l'État. Dans certaines régions reculées de la daïra d'Aïn El Turck, soit en milieu rural où le lait est distribué au compte-gouttes, il était proposé à 35-40 DA le sachet, de quoi permettre au commerçant en question d'engranger du bénéfice, quoique illicite, car ne corroborant point la réglementation en vigueur. Pourtant, les intervenants et les distributeurs sont à chaque fois invités à approvisionner régulièrement la population en lait en

sachet pasteurisé, mais les consommateurs, tout mécontents des prix pratiqués par certains détaillants, décident de boycotter, réclamant qu'il leur soit vendu à 25 DA comme le stipule la loi. Devant le civisme et le niveau de conscience relevé affiché par les consommateurs, des détaillants ont décidé carrément de passer à l'action. Campant sur leurs intentions, ils auraient refusé la distribution de ce lait à 25 DA sous prétexte que «la marge bénéficiaire est réduite» et ils auraient même, dans certains cas de figure selon nos sources, signifié à un distributeur donné de ne pas déposer ce lait. Cependant, cette «pratique» est devenue au fil du temps monnaie courante, faute de contrôle rigoureux et inopiné, ce qui a l'air de pénaliser au plus haut point les consommateurs des trois communes littorales de la wilaya d'Oran:

El Ançor, Bousfer et Aïn El Turck, et ce depuis le début de l'Aïd el-Fitr. Une certaine crise du lait est en train d'y persister et une dame est interloquée de constater curieusement que des commerçants refusaient de lui vendre ce lait à 25 DA. On comprend pourquoi il est de plus en plus difficile de se procurer ce lait en sachet tant convoité, par la faute d'attitudes délibérées et déloyales de détaillants prétendant une marge de bénéfice dérisoire. La distribution de ce lait n'en finit pas d'ailleurs de susciter grogne et dénunciations des citoyens de certaines régions de la wilaya, car souvent mal servis ou carrément non approvisionnés, et il arrive même parfois que la vente soit concomitante, au grand dam des acheteurs qui voient en ce comportement scandaleux une manière de leur soutirer de l'argent.

Saison estivale 2026

Lancement des travaux d'aménagement de plusieurs plages



Plusieurs projets d'aménagement de cinq plages ont été lancés, dans la wilaya d'Oran, en prévision de la saison estivale 2026, afin d'accueillir les estivants dans les meilleures conditions, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Ces projets, dont le coup d'envoi a été donné, mercredi, par le wali d'Oran, Brahim Ouchène, concernent notamment l'ouverture d'un accès et la réalisation d'un parking au niveau de la plage "La Madrague", ainsi que l'installation de murs en béton au niveau de la plage "Saint-Roch" dans la commune d'Aïn El-Turck. Il s'agit également de l'ouverture d'un autre accès et de la réalisation d'un parking à la plage "Cap Blanc" dans la commune d'Aïn El Kerma, selon la même source. Ces opérations, supervisées par la direction locale des travaux publics, comprennent aussi l'amélioration de l'éclairage public à la plage des Andalouses, dans la commune d'El Ançor, ainsi que la réalisation et l'aménagement d'un parking à la plage des Dhails, située au village Kristel dans la commune de Gdyl. Le programme prévu pour la prochaine saison estivale inclut également la réalisation de travaux d'aménagement de dix postes relevant de la Protection civile, de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, ainsi que la réalisation de cinq nouveaux postes dans les communes d'Aïn El-Turck, Bousfer, Gdyl et Mers El-Hadjadj, selon les services de la wilaya. Lors de sa sortie sur le terrain, le wali a écouté un exposé présenté par le directeur des Travaux publics concernant l'ensemble de ces projets.

Vivant dans des habitations précaires à Mers El-Kebir 25 familles relogées à Oued Tlelat

Vingt-cinq familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Mers El-Kebir (Ouest d'Oran) ont été relogées, mercredi soir, dans de nouveaux logements dans la commune d'Oued Tlelat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. En application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchène, les services de la commune de Mers El-Kebir, en coordination avec la daïra d'Aïn El-Turck, ont entamé une opération de relogement de 25 familles occupant des habitations précaires dans de nouveaux logements situés au niveau du site des 2.000 logements publics locatifs à Oued Tlelat. Cette opération, pour laquelle tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, dans une ambiance de satisfaction et de joie parmi les bénéficiaires, a-t-on indiqué. Après l'achèvement de l'opération de relogement, il a été procédé au lancement des travaux de démolition des anciennes constructions et à la récupération de l'assiette foncière. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, selon la même source.

Nâama

Achèvement d'un projet de reboisement forestier dans la zone de «Tanout»

La Conservation des forêts de la wilaya de Naâma a finalisé un projet de reboisement forestier sur 20 hectares dans la zone de "Tanout", commune d'Asla, incluant un système d'irrigation goutte-à-goutte, a indiqué jeudi cet organisme. Le chantier, qui a été inspecté mercredi par le wali de Naâma, Lounes Bouzegza, s'inscrit dans la troisième phase du programme de relance du Barrage Vert. Le projet comprend également la réalisation d'un forage fonctionnant avec l'énergie solaire pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable du cheptel, selon le conservateur des forêts, Hitach Rachid. Un chemin de terre de 15 km reliant "Tanout" au village de Belgard a été ouvert, et 18 unités de production d'électricité solaire ont été distribuées aux éleveurs de la collectivité locale. Ces initiatives visent à améliorer les conditions de vie des habitants, soutenir le développement local et préserver le patrimoine animal. La valorisation de la zone permettra de créer au moins 30 emplois temporaires lors de la première phase, tout en fournissant à moyen terme des ressources fourragères grâce à la plantation d'atriplex (G'taf) et d'autres arbustes à haut rendement.

Tiaret

Le S.G rencontre les représentants de la presse locale

Dans le but de renforcer la communication avec les médias, considérés comme un partenaire clé dans la diffusion de l'information, le Secrétaire général de la Wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, a reçu les représentants des différents médias locaux à Tiaret, au siège de la villa d'hôtes de la wilaya, mardi dernier après-midi. Étaient également présents à cette rencontre, le Président de l'Assemblée populaire de la Wilaya, M. Oukel Belkheira, et le Chef du cabinet du wali. Cette réunion a permis de présenter et de discuter les enjeux majeurs du développement local, ainsi que du nouveau programme de développement, dont le lancement est imminent dans les différentes communes de la Wilaya. Ce programme vise à accélérer le développement et à améliorer les conditions de vie des citoyens grâce à la mise en œuvre de projets de développement dans divers secteurs essentiels, tant espérés par toute la population de la wilaya, notamment dans les zones d'ombre. **L.Bouhala**

Yellel (Relizane)

Lancement des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable

Le quartier des 50 logements, dans la commune de Yellel (wilaya de Relizane), a vu le lancement des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, dans le but d'améliorer la qualité du service et d'assurer un approvisionnement en eau dans de meilleures conditions au profit des habitants. L'opération s'est déroulée en présence de responsables locaux et de représentants des services techniques, au cours de laquelle le coup d'envoi du projet a été donné, avec un suivi des dispositions de terrain, dans le cadre de la coordination entre les différentes parties concernées. Cette intervention a également été marquée par l'identification et la localisation des différents réseaux souterrains existants au niveau du quartier, avec la contribution de plusieurs organismes, notamment Sonelgaz, Algérie Télécom et les services de l'électricité, afin de prévenir tout incident et garantir le bon déroulement des travaux sans interruption des services. Ce projet devrait contribuer à l'amélioration du réseau de distribution d'eau dans la zone, à la réduction des fuites et des coupures récurrentes, et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. **N. Ouadah**

Secteur de l'emploi à Mostaganem

La dynamique du développement ravive le marché

Par Charef Kassous

Le Forum de la Presse organisé par l'Association de la Presse se cette fin de semaine a accueilli les responsables du secteur de l'emploi, du travail et de la solidarité nationale au niveau de «Dar Asahafa». MM. Abderraouf Louchachi, directeur de l'Emploi de la wilaya, Salah-Eddine Benzina, directeur de wilaya de l'Agence de l'emploi (AWEM) et Mohamed Chaa, représentant l'inspectrice du travail de la wilaya. À l'occasion de la conférence et en présence des journalistes et des correspondants de la presse écrite, audiovisuelle et électronique, les chiffres de l'emploi dans la wilaya se sont dûment exprimés. En cette période de l'année 2025 et au 1er trimestre de l'année en cours, la dynamique du développement a impulsé le marché de l'emploi. Les trois invités du secteur de l'emploi ont passé en revue les différents programmes établis qui consistent à soutenir l'insertion professionnelle et la création de l'emploi tant dans le secteur public que privé. En présentant son bilan, M. A. Louchachi, en sa qualité de responsable du secteur de l'emploi, a donné un aperçu exhaustif sur l'évolution des offres d'emploi, sur la politique de lutte contre le chômage et sur l'évolution de la création de l'entrepreneuriat à Mostaganem, tout en valorisant la dynamique de développement que connaît la wilaya ces trois dernières années. Le directeur révèle aux membres du Forum les chiffres en assurant que sur une population globale de la wilaya de Mostaganem estimée à 986 659 habitants, la population active, tous secteurs



confondus, tourne autour de 485 000 travailleurs dont 364 817 employeurs. Quant au taux de chômage, il est estimé à 7 %, soit un total de 74 668 chômeurs. Pour ce qui est de la politique de résorption du chômage, le directeur déclare que ce volet bénéficie d'une stratégie qui consiste à rapprocher l'entreprise des organes de l'emploi et reste un des défis majeurs du secteur car, ces dernières années, la stratégie est elle-même une feuille de route de la tutelle impulsant ainsi l'insertion professionnelle dans toute son étendue. En relayant l'exposé, M. Salah Eddine Benzina, directeur de l'AWEM, complète par l'intense activité des différentes agences de l'emploi installées à travers la wilaya pour couvrir les besoins de 10 dairas et 32 communes. Le responsable indique que l'AWEM agence ses sources d'embauches avec un partenariat de 715 entreprises dont 91 du secteur public qui représentent 13 % et 17 entreprises étrangères lesquelles représentent 02 %, tandis que les entreprises privées représentent 85 %. Et de poursuivre que durant l'an-

née 2025, l'agence a réussi à créer 6 317 emplois, soit 77 % des objectifs arrêtés. Pour dire enfin que les chiffres sont des indicateurs qui renseignent sur une tendance croissante de l'employabilité à Mostaganem. À son tour, le représentant de l'Inspection du travail a surtout expliqué le rôle de contrôle de l'institution, en mettant en avant les lois qui régissent son département et le travail d'accompagnement, puis il a évoqué le bilan des inspections de l'année 2025. À cet égard, la présentation du secteur, méticuleusement formulée et illustrée par des chiffres, traduit l'élan du développement du marché du travail. En s'exprimant par les chiffres, le secteur met en exergue des indicateurs résultant de l'évolution avérée des secteurs tels que l'agriculture, le BTP, le tourisme, l'industrie et les services comme pourvoyeurs d'emploi. Les indicateurs affichés à travers le tour d'horizon fait dans les déclarations des responsables traduisent bien les efforts déployés, créant une authentique dynamique qui ravive le marché du travail à Mostaganem.

Le ministre de l'Industrie à Sidi Bel-Abbès

Le sursaut industriel sous l'égide de la performance et de l'intégration

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès, berceau historique de la technologie et du machinisme agricole en Algérie, a été ce jeudi le théâtre d'une visite de terrain capitale menée par le ministre de l'Industrie, Monsieur Yahia Bachir. Accompagné du premier responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, du président de l'APW et des autorités locales, le ministre a tracé les contours d'une nouvelle doctrine économique, celle d'une industrie non plus de simple assemblage mais de création de valeur souveraine. Le périple ministériel a débuté par l'examen de l'extension de la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès. Avec une enveloppe de 1,508 milliard de dinars pour 54,75 hectares, ce projet n'est pas qu'une simple extension foncière; il est le socle d'un futur pôle d'investissement. Le ministre a été péremptoire: l'accès au foncier industriel doit être conditionné par la valeur ajoutée. Il ne s'agit plus d'occuper l'espace, mais de densifier le tissu économique par des projets capables de générer une croissance endogène et des emplois durables. L'étape chez «Sonalika Famag» a illustré la rési-

lience du secteur. Après une éclipse de six ans, la reprise de la production de tracteurs en 2025 marque un tournant. Avec une ambition de 5.000 unités d'ici la fin de l'année, l'enjeu est désormais celui de l'intégration. Le responsable du secteur de l'industrie, Yahia Bachir, a fixé un cap ambitieux, à savoir atteindre un taux d'intégration de 70 % sous cinq ans. Cette exigence vise à transformer l'industrie algérienne en un acteur compétitif, capable de se projeter vers les marchés continentaux, notamment la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Cette vision a trouvé un écho retentissant au sein du Complexe de Machinisme Agricole (CMA). Véritable fleuron de l'industrie nationale, le complexe affiche déjà un taux d'intégration remarquable de 71 %. Le partenariat avec le finlandais Sampo prouve que le transfert technologique, lorsqu'il est maîtrisé, permet de produire des équipements de pointe tels que les moissonneuses-batteuses à réglage automatique, répondant aux standards internationaux. Au cœur de l'Entreprise Nationale des Industries Électroniques (ENIE), le ministre a pu constater la diversification stratégique de l'entité. Des panneaux pho-

tovoltaïques aux terminaux de paiement électronique (TPE), l'ENIE se positionne sur les segments d'avenir. Ici encore, la consigne est claire: l'excellence technologique doit passer par des partenariats de haut niveau et une montée en charge de l'intégration locale (visant 60 à 70 % pour les solutions monétiques). Tout au long de cette visite, le discours du premier responsable du secteur de l'industrie, Yahia Bachir, a convergé vers une idée force, la fin du modèle rentier au profit d'une base industrielle durable. L'appel à la formation continue des cadres et à l'adoption des technologies de l'industrie 4.0 souligne une volonté de hisser le «Made in Algeria» au rang de label de qualité. Le ministre a réaffirmé, en conclusion de sa visite, le soutien indéfectible de l'État aux opérateurs audacieux. La présence de Kamel Hadji et des autorités locales témoigne de la cohésion entre les orientations centrales et l'exécution territoriale. Sidi Bel-Abbès, par son expertise et ses infrastructures, s'affirme plus que jamais comme le poumon industriel de l'Ouest algérien, prêt à relever le défi de la diversification économique.

Constantine

Projets d'infrastructures routières et de protection contre les inondations

Des projets portant sur la réalisation de d'infrastructures routières (axes routiers et tunnel souterrain) ainsi que sur la protection de zones résidentielles contre les risques d'inondations ont été lancés jeudi dans la wilaya de Constantine.

Dans ce cadre, le chef de l'exécution local, M. Abdelkhalek Sayouda, a donné le coup d'envoi des travaux de doublement du chemin de wilaya CW n 101 sur un linéaire de 8,3 km, reliant la commune d'Aïn Smara à la circonscription administrative Ali Mendjeli. Il a également procédé à la mise en service de l'accès principal de ce pôle urbain, désormais raccordé à l'ouvrage d'art enjambant l'autoroute Est-Ouest. Par ailleurs, la première pierre d'un tunnel souterrain a

été posée dans la localité de Sissaoui dans la commune de Constantine, identifiée comme un "point noir" caractérisé par une forte congestion du trafic. Ce projet devrait, à son achèvement prévu dans un délai de six mois, contribuer significativement à fluidifier la circulation au niveau de l'une des principales entrées de la ville. S'exprimant à la presse à l'issue de cette visite d'inspection, le chef de l'exécutif local a souligné que ces projets visent à résorber les embouteillages et à assurer une meilleure fluidité du trafic dans les plus brefs délais. A cette occasion, M. Sayouda a également indiqué que le lancement des travaux du projet de protection de la commune de Zighoud Youcef contre les inondations, permettra de prévenir la ré-

currence des épisodes survenus lors des perturbations climatiques de 2022. Cette opération bénéficie d'une enveloppe financière de 500 millions de dinars, avec un délai de réalisation estimé à six mois. En outre, le même responsable a mis en exergue le caractère stratégique du projet de station d'épuration des eaux usées, dont les travaux ont été lancés dans la commune d'El Khroub. Cette infrastructure permettra le traitement des eaux usées issues des zones avoisinantes, avec une capacité de récupération avoisinant les 80 000 m³ par jour. Une partie de ces eaux traitées sera destinée à un usage industriel, compte tenu de la proximité d'une zone industrielle, tandis que le reste sera réservé au secteur agricole.

Programme «trouvez une idée pour votre projet» à Alger

Lancement des premières sessions de formation

Les premières sessions de formation du programme "trouvez une idée pour votre projet" (TRIE) pour l'année 2026 ont été lancées, mardi à Alger, à l'initiative de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA - Alger Centre), au profit de stagiaires spécialisés en cybersécurité, a indiqué un communiqué de l'Agence. Cette session, organisée au siège de l'Agence, vise à promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les diplômés des instituts de formation professionnelle, notamment dans les spécialités techniques liées à la transformation numérique, précise la même source. Cette formation a vu la participation de stagiaires de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) "Mohamed Tayeb Boucenna", spécialité cybersécurité, dans le cadre d'une orientation visant à accompagner les jeunes pour transformer leurs compétences techniques en projets d'investissement concrets. Le programme comprend, selon le communiqué, plusieurs axes portant sur l'élaboration de l'idée de projet, la construction du modèle commercial, ainsi que



la présentation des différents mécanismes de soutien et d'accompagnement proposés par l'Agence "NESDA". Au cours de cette session, les avantages liés au dispositif de soutien à l'entrepreneuriat ont été présentés, notamment les exonérations fiscales, les mécanismes d'accompagnement technique et administratif, en sus des modes de financement disponibles au profit des porteurs de projets. Les participants ont exprimé un grand intérêt pour le contenu de

la formation, en particulier en ce qui concerne la possibilité d'exploiter les compétences acquises en cybersécurité dans des projets innovants répondant aux besoins du marché national, note le communiqué. Dans ce sillage, les activités de cette session devraient se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine, avant que cette initiative ne soit élargie ultérieurement à d'autres spécialités techniques au cours de l'année en cours, conclut le communiqué.

Sécurité sociale à Médéa

Journée d'information et de sensibilisation sur les services numériques

Une journée d'information et de sensibilisation sur les services numériques mis à la disposition des assurés sociaux et employeurs affiliés aux différents organismes de la sécurité sociale et de l'emploi a été organisée jeudi à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa. Cette journée intervient dans le sillage de la campagne d'information et de sensibilisation lancée le 25 mars dernier en vue de vulgariser les services numériques mis à la disposition des affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), la Caisse nationale des

congrés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATH), de la caisse nationale de retraite (CNR) et de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a fait savoir le responsable de la cellule d'écoute de la CNAS de Médéa, Khaled Hassaini. Elle vise, a-t-il indiqué, à "mieux faire connaître ces prestations et à encourager leur utilisation par les affiliés sociaux et les employeurs eu égard aux avantages qu'offrent les différents services numériques mis en place par les organismes de la sécurité sociale et l'emploi, notamment la rapidité dans le traitement des dossiers des assurés et la simplification des procédu-

res". Selon M. Hassaini, l'évènement constitue également une opportunité pour la valorisation des efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de développement et de modernisation de l'infrastructure numérique et l'adoption d'outils technologiques pour garantir un accompagnement permanent des assurés sociaux. Outre les communications animées par les représentants des organismes impliqués dans cette opération (CNAS-CASNOS-CACOBATH-CNR et l'ANEM), des stands d'information ont été organisés au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique pour faire découvrir aux citoyens les différents services numériques disponibles.

Pour renforcer la formation et l'investissement en santé

Convention entre NESDA et la clinique Grand Sud à Ghardaïa



Une convention de partenariat a été signée, mardi à Ghardaïa, entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la clinique médico-chirurgicale Grand Sud dans le but de renforcer la formation et l'investissement dans le secteur de la santé. Paraphé par le directeur de l'antenne locale de NESDA, Mohamed Bachir Allali, et le directeur de la clinique Grand Sud de Ghardaïa, Sofiane Tighiouart, cet accord s'inscrit dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes à s'investir dans le secteur de la santé, tout en contribuant à améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire dans la région et à rapprocher les soins médicaux des habitants. L'accord permettra par ailleurs de créer de nouvelles opportunités en matière de programmes de formation dans le secteur sanitaire. Il vise en outre à accompagner les porteurs de projets médicaux et paramédicaux innovants dans l'ensemble de leurs démarches entrepreneuriales.

Oum El-Bouaghi

07 points de vente de moutons importés pour l'Aïd

Sept (7) points ont été déterminés dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi pour la vente de moutons importés pour l'Aïd El Adha, a indiqué, jeudi, le directeur des services agricoles (DSA), Chaâbane Chenna. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces espaces de vente, relevant d'unités de production agricole et de l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR), sont répartis sur les communes de Bir Chouhada, d'Ain M'lila, de Sigus, d'Oum El-Bouaghi, de Ksar Sbihi, de Meskiana et de Fkirina. Les commissions locales ont été installées pour mettre en place les conditions nécessaires au bon déroulement des opérations de vente aux citoyens, selon M. Chenna qui a ajouté que ces commissions supervisent la fourniture de fourrages et la couverture sanitaire du cheptel en question, avant de souligner que deux vétérinaires au moins ont été affectés à chacun des points de vente.

Santé à Batna

Le secteur sera renforcé prochainement par 25 véhicules

Le secteur de la santé dans la wilaya de Batna sera renforcé prochainement par 25 véhicules de transport sanitaire, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de la santé et de la population (DSP), Hamdi Chagouri. Ce lot retenu pour la wilaya au titre de l'exercice 2026 est constitué de 15 ambulances médicalisées et 10 véhicules 4x4 réservés aux services d'épidémiologie et de médecine préventive, selon la même source qui a précisé qu'ils seront distribués aux établissements de santé de proximité et polycliniques de daïras et communes reculées n'ayant pas bénéficié de ces moyens. Le parc des véhicules du secteur, notamment les ambulances a été renouvelé à près de 90 % outre son renforcement des véhicules frigorifiques et de transport de médicaments, a souligné le même responsable. Au cours des dernières années, le secteur de la santé a été renforcé dans la wilaya par 76 nouveaux véhicules réservés au transport de médicaments et de vaccin ainsi que d'ambulances, a ajouté la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ حميتي مجد
محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس
محضر قضاء مستغلم
الكائن مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بركة عبد الله عين تادلس
هاتف رقم: 045.48.69.74
مستخرج من قائمة شروط البيع
المادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من السيد: ورثة المرحومة بوفرمة زوييدة وهم زوجها لمام بن عودة، وأولادها لمام خيرة، لمام بدور، لمام حاج، لمام حبيب، لمام سعاد، لمام خضرة، لمام زوييدة، لمام عائشة، الساكنين نوار النعابية 01 بسبدي علي مستغلم، ضد السيد: بوفرمة حليلة، بوفرمة عبد القادر، بوفرمة فاطمة بنت المبلود، بوفرمة بنت بيجا، بوفرمة لخضر، بوفرمة الحاج لكحل، بوفرمة نصيرة، بوفرمة زوييدة، وبوغازي شعاعة، الساكن بسبدي لخضر ولاية مستغلم، تنفيذاً للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغلم، الغرفة العقارية بتاريخ 2016/05/02 فهرس رقم 16/00663 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2022/04/07 تحت رقم 2022/122، بناء على التحديد الصادر عن السيد رئيس محكمة سبدي علي والمتضمن جلسة الاعتراضات للمزاد العلني بتاريخ 2026/04/13 على الساعة التاسعة صباحاً بمحكمة سبدي علي وجلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/05/04، التحيين: قطعة أرضية فلاحية الواقعة بالمكان المسمى دوار سبدي لخضر بلدية سبدي لخضر القطعة الثالثة قطعة أرضية فلاحية غير مسقفة بها اشجار مثمرة، القسم 33 مجموعة ملكية رقم 15 ذات مساحة تقدر بـ 01 هكتار 25 ار. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ يقدر بـ 3,940,000 دج ثلاثة مليون وتسعمائة وأربعون ألف دينار جزائري. ملاحظة: لكل من يهمة الأمر الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه وبامانة ضبط محكمة سبدي علي
المحضر القضائي
04.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ حميتي مجد
محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس
محضر قضاء مستغلم
الكائن مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بركة عبد الله عين تادلس
هاتف رقم: 045.48.69.74
مستخرج من قائمة شروط البيع
المادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من السيد: ورثة المرحومة بوفرمة زوييدة وهم زوجها لمام بن عودة، وأولادها لمام خيرة، لمام بدور، لمام حاج، لمام حبيب، لمام سعاد، لمام خضرة، لمام زوييدة، لمام عائشة، الساكنين نوار النعابية 01 بسبدي علي مستغلم، ضد السيد: بوفرمة حليلة، بوفرمة عبد القادر، بوفرمة فاطمة بنت المبلود، بوفرمة بنت بيجا، بوفرمة لخضر، بوفرمة الحاج لكحل، بوفرمة نصيرة، بوفرمة زوييدة، وبوغازي شعاعة، الساكن بسبدي لخضر ولاية مستغلم، تنفيذاً للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغلم، الغرفة العقارية بتاريخ 2016/05/02 فهرس رقم 16/00663 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2022/04/07 تحت رقم 2022/122، بناء على التحديد الصادر عن السيد رئيس محكمة سبدي علي والمتضمن جلسة الاعتراضات للمزاد العلني بتاريخ 2026/04/13 على الساعة التاسعة صباحاً بمحكمة سبدي علي وجلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/05/04، التحيين: قطعة أرضية فلاحية الواقعة بالمكان المسمى دوار سبدي لخضر بلدية سبدي لخضر القطعة الثالثة قطعة أرضية فلاحية غير مسقفة بها اشجار مثمرة، القسم 33 مجموعة ملكية رقم 15 ذات مساحة تقدر بـ 01 هكتار 25 ار. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ يقدر بـ 3,940,000 دج ثلاثة مليون وتسعمائة وأربعون ألف دينار جزائري. ملاحظة: لكل من يهمة الأمر الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه وبامانة ضبط محكمة سبدي علي
المحضر القضائي
04.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 10-01-2025 تحت رقم الفهرس 25/05100 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غنو المحمود بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 11-02-2025 تحت رقم 25/697 وبالنتيجة القضاء بالحجر على المدعى عليها بن شهادة خولة المولودة بتاريخ 07-23-2006 ببلدية مستغلم لأبها حبيب وخيرة بلعربي مع تعيين والدها المدعي بن شهادة حبيب مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية والقانونية بلا عنها مع أمر ضابط الحالة المدنية للبلدية المختصة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي تحمّل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وألصق به جبرا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحة أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس/ امين الضبط
04.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة، في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 2025/11/18، تحت رقم فهرس 25/03159 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور تمام مجد والمودع بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/12/02 تحت رقم 25/3287، وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليه لكحل عبد الله المولود بتاريخ 1983/10/01 ببلدية حجاج ابن بوخوصة و ولد حضري ذهيب، وتعيين المدعي مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية للبلدية حجاج بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. الزام المدعي بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحمله المصاريف القضائية. بدأ صدر هذا الحكم وألصق به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه
الرئيس/ امين الضبط
04.04.2026

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: بوزيان مولاي علي
الموتق بوهرا ن رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
رفع رأسمال مؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة سايج مجد أس ام.
رأسمالها الاجتماعي: 100.000 دج
مقرها الاجتماعي: بلدية طافراوي دائرة وادي تليلات رقم 27 من القسم المسحي الريفي الجديد
رقم 01 وهران
السجل التجاري رقم 17 ب 31/00-1122124
المؤرخ في 2026/02/08
بموجب عقد تلافاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 02 أبريل 2026، المسجل بصفة قانونية، قرر السيد سايج مجد رفع رأسمال مؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة سايج مجد أس ام من مائة ألف دينار جزائري 100.000 دج إلى ستة ملايين دينار جزائري (6.000.000 دج) عن طريق إضافة تقديرات نقدية بقيمة خمسة ملايين وتسعمائة ألف دينار جزائري 5.900.000 دج. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهرا ن.
للنشر / الموتق
04.04.2026

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: بوزيان مولاي علي
الموتق بوهرا ن رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تغيير المقر الاجتماعي
لمؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة بلادي فر
رأسمالها الاجتماعي: 2.000.000 دج.
مقرها الاجتماعي: دائرة الساتية بلدية سبدي الشحمي المكان المسمى حاسي لبيوض تحمل رقم 64 - 65 - 66 و 67 قسم 15 المحل رقم 03 وهران
السجل التجاري رقم: 24 ب 31/00-1125212
المؤرخ في 2024/05/27
بموجب عقد تلافاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 01 أبريل 2026، المسجل بصفة قانونية، قرر السيد مجد باي عبد القادر تغيير المقر الاجتماعي لمؤسسة بلادي فر بتحويله من العنوان التكن بدائرة الساتية بلدية سبدي الشحمي المكان المسمى حاسي لبيوض تحمل رقم 64 - 65 - 66 و 67 قسم 15 المحل رقم 03 (وهران)، إلى العنوان الجديد الكائن ببلدية سبدي الشحمي، دائرة الساتية المكان المسمى منطقة الخردجة النجمة، تحمل رقم 126 + 127 سابقا 47 و 48، المنطقة السابعة من مخطط مسح الأراضي القطعة الأولى (A) الطابق الأرضي المحل رقم 02 (وهران). ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهرا ن.
للنشر / الموتق
04.04.2026

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباس بلقاسم
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
اختصاص مجلس قضاء مستغلم
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغلم
الهاتف: 0776707254
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بعد إنقاص العشر طبقا لنص المادة 754 ق.أ.م.
يطلب من: بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات، تنفيذ الجدول قيد الزهن المحرر بتاريخ 2015/12/06 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن محكمة مستغلم بتاريخ 10/09/2017 تحت رقم 17/1604. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغلم عن بيع عقار بالمزاد العلني والجلسة 2026/04/21 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للمقر الكائن بدوار أولاد المختار بلدية الصمصام المملوك للمحجور عليه السيد بلختار عبد السلام بأعلى عرض مع تعيين القطع: قطعة أرض مساحتها 29 أر 16 س، قسم 12 مجموعة الملكية 509، مبلغ 813,337.20 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 31 أر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 511 مبلغ 180.306 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 22 أر 55 س قسم 12 مجموعة الملكية 566، مبلغ 127,858.50 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 27 أر 20 س قسم 12 مجموعة الملكية 516 مبلغ 154,224 دج بعد إنقاص العشر، قطعة أرض مساحتها 35 أر 94 س قسم 12 مجموعة الملكية 548 مبلغ 203,779.8 دج بعد إنقاص العشر.
المحضر القضائي
04.04.2026

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباس بلقاسم
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
اختصاص مجلس قضاء مستغلم
المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغلم
الهاتف: 0776707254
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بعد إنقاص العشر طبقا لنص المادة 754 ق.أ.م.
يطلب من: الأستاذ خوان إبراهيم القانم في حق ورثة المرحومة جليل خيرة وهم أبناؤها من زوجها المتوفي ميلودي عبد القادر. بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغلم قسم العقاري بتاريخ 2022/07/04 تحت رقم الفهرس 22/3469 والممهور بالصيغة التنفيذية. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغلم عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/04/21 محكمة مستغلم على الساعة 14:00 زوالا، وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للمقر الاتي تعيينه بعد إنقاص العشر. التحيين: المقار المتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة تشمل على طابق أرضي تحتوي على صالة، غرفتين، رواقين، لوجيا مساحتها 80م²، كانه بشارع الطيب مجد رقم 20 حي العربي بن مهيدي، مستغلم قسم 74، مجموعة الملكية 54 قسم رقم 02. السعر الافتتاحي: تم تقدير سعره بعد إنقاص العشر حسب مبلغ 13,340,000 دج إحدى عشر مليون وثلاثمائة وأربعون ألف دينار جزائري.
المحضر القضائي
04.04.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convient parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ حميتي مجد
محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس
الكائن مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بركة عبد الله عين تادلس
هاتف رقم: 045.48.69.74
مستخرج من قائمة شروط البيع
المادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من السيد: ورثة المرحومة بوفرمة زوييدة وهم زوجها لمام بن عودة، وأولادها لمام خيرة، لمام بدور، لمام حاج، لمام حبيب، لمام سعاد، لمام خضرة، لمام زوييدة، لمام عائشة، الساكنين نوار النعابية 01 بسبدي علي مستغلم، ضد السيد: بوفرمة حليلة، بوفرمة عبد القادر، بوفرمة فاطمة بنت المبلود، بوفرمة بنت بيجا، بوفرمة لخضر، بوفرمة الحاج لكحل، بوفرمة نصيرة، بوفرمة زوييدة، وبوغازي شعاعة، الساكن بسبدي لخضر ولاية مستغلم، تنفيذاً للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغلم، الغرفة العقارية بتاريخ 2016/05/02 فهرس رقم 16/00663 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2022/04/07 تحت رقم 2022/122، بناء على التحديد الصادر عن السيد رئيس محكمة سبدي علي والمتضمن جلسة الاعتراضات للمزاد العلني بتاريخ 2026/04/13 على الساعة التاسعة صباحاً بمحكمة سبدي علي وجلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/05/04، التحيين: قطعة أرضية فلاحية الواقعة بالمكان المسمى دوار سبدي لخضر بلدية سبدي لخضر القطعة الخامسة قطعة أرضية فلاحية غير مسقفة تقع بالمقسم 33 مجموعة ملكية رقم 116، المشيد عليها مجموعة من البيانات، ذات مساحة تقدر بـ 20 أر 63 س. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ يقدر بـ 650,000.00 دج ستة وخمسون ألف دينار جزائري. ملاحظة: لكل من يهمة الأمر الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه وبامانة ضبط محكمة سبدي علي
المحضر القضائي
04.04.2026

مكتب الأستاذ / ضامن فتحة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبها حي 72 سكن المنطقة الحضارية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09
التقال: 0794.58.93.59
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض طبقا للمادة 749 و 750 من ق.أ.م.
بموجب قرار الصادر عن مجلس قضاء مستغلم الغرفة التجارية البحرية بتاريخ 21/03/24 تحت رقم الفهرس 21/00376 وقضية رقم: 20/00967 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2021/04/01 تحت رقم 186/2021 والقاضي إفراغ القارين الصاندين قبل الفصل في الموضوع عن مجلس الحال بتاريخ 2018/11/21 فهرس رقم 18/1629 تحت رقم 2019/10/23 والفهرس 19/1333 والمصادقة على الخبرتين المنجزتين من الخبراء مدرومي جميل وبلعربي بشير المودعين لدى امانة ضبط المجلس على التوالي بتاريخ 2019/04/16 رقم 2019/18 و 25/02/2020 رقم 20/06 وبالنتيجة إلغاء الحكم المستأنف الصادر عن القسم التجاري والبحري بمستغلم بتاريخ 2018/01/14 فهرس 18/334 والزام المدعي عليه في الإعادة بن حلوش عبد الرحمان بادانه للديوان الوطني الجزائري وكالة مستغلم 871 ممثل بمديرية المبيعات والمستغلة والمقدرة اجمالا بمبلغ اربعمائة وخمسة وتسعون مليون وثلاثمائة وستة وستون الف وخمسمائة وستون دينار جزائري و واحد وخمسون سنتيم 495.366.560.51 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/04/21 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستغلم التحيين العقار المتمثل في محل تجاري يشمل ثلاث (03) مراب، أربع (04) مكاتب وساحة الكل مشيد على مساحة قدرها ألف وخمسة وثلاثون متر مربع قسم 30 مجموعة ملكية 19 شارع سي مروان استديه مستغلم. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض. بناء على أحكام المواد 748 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.
المحضر القضائية
04.04.2026



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ حميتي مجد
محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس
الكائن مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بركة عبد الله عين تادلس
هاتف رقم: 045.48.69.74
مستخرج من قائمة شروط البيع
المادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من السيد: ورثة المرحومة بوفرمة زوييدة وهم زوجها لمام بن عودة، وأولادها لمام خيرة، لمام بدور، لمام حاج، لمام حبيب، لمام سعاد، لمام خضرة، لمام زوييدة، لمام عائشة، الساكنين نوار النعابية 01 بسبدي علي مستغلم، ضد السيد: بوفرمة حليلة، بوفرمة عبد القادر، بوفرمة فاطمة بنت المبلود، بوفرمة بنت بيجا، بوفرمة لخضر، بوفرمة الحاج لكحل، بوفرمة نصيرة، بوفرمة زوييدة، وبوغازي شعاعة، الساكن بسبدي لخضر ولاية مستغلم، تنفيذاً للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغلم، الغرفة العقارية بتاريخ 2016/05/02 فهرس رقم 16/00663 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2022/04/07 تحت رقم 2022/122، بناء على التحديد الصادر عن السيد رئيس محكمة سبدي علي والمتضمن جلسة الاعتراضات للمزاد العلني بتاريخ 2026/04/13 على الساعة التاسعة صباحاً بمحكمة سبدي علي وجلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/05/04، التحيين: قطعة أرضية فلاحية الواقعة بالمكان المسمى دوار سبدي لخضر بلدية سبدي لخضر القطعة الخامسة قطعة أرضية فلاحية غير مسقفة تقع بالمقسم 33 مجموعة ملكية رقم 115، ذات مساحة تقدر بـ 04 هكتار 63 13 س. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ يقدر بـ 4,350,000.00 دج أربعة عشر مليون وتسعمائة ألف دينار جزائري. ملاحظة: لكل من يهمة الأمر الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه وبامانة ضبط محكمة سبدي علي
المحضر القضائي
04.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ حميتي مجد
محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس
محضر قضاء مستغلم
الكائن مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بركة عبد الله عين تادلس
هاتف رقم: 045.48.69.74
مستخرج من قائمة شروط البيع
المادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من السيد: ورثة المرحومة بوفرمة زوييدة وهم زوجها لمام بن عودة، وأولادها لمام خيرة، لمام بدور، لمام حاج، لمام حبيب، لمام سعاد، لمام خضرة، لمام زوييدة، لمام عائشة، الساكنين نوار النعابية 01 بسبدي علي مستغلم، ضد السيد: بوفرمة حليلة، بوفرمة عبد القادر، بوفرمة فاطمة بنت المبلود، بوفرمة بنت بيجا، بوفرمة لخضر، بوفرمة الحاج لكحل، بوفرمة نصيرة، بوفرمة زوييدة، وبوغازي شعاعة، الساكن بسبدي لخضر ولاية مستغلم، تنفيذاً للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغلم، الغرفة العقارية بتاريخ 2016/05/02 فهرس رقم 16/00663 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2022/04/07 تحت رقم 2022/122، بناء على التحديد الصادر عن السيد رئيس محكمة سبدي علي والمتضمن جلسة الاعتراضات للمزاد العلني بتاريخ 2026/04/13 على الساعة التاسعة صباحاً بمحكمة سبدي علي وجلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/05/04، التحيين: قطعة أرضية فلاحية الواقعة بالمكان المسمى دوار سبدي لخضر بلدية سبدي لخضر القطعة الثانية قطعة أرضية فلاحية غير مسقفة تقع بالمقسم 33 مجموعة ملكية رقم 115، ذات مساحة تقدر بـ 04 هكتار 63 13 س. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ يقدر بـ 14,600,000 دج أربعة عشر مليون وتسعمائة ألف دينار جزائري. ملاحظة: لكل من يهمة الأمر الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه وبامانة ضبط محكمة سبدي علي
المحضر القضائي
04.04.2026

Dix nations africaines au Mondial 2026

Un record historique pour le continent

L'Afrique n'aura jamais été aussi bien représentée sur la scène mondiale: grâce à la qualification arrachée mardi soir par la RD Congo, le continent comptera dix sélections au Mondial 2026 dont l'Algérie, un record historique rendu possible par l'élargissement de la compétition à 48 équipes. Les Léopards ont décroché le dernier billet africain à l'issue d'un barrage intercontinental haletant face à la Jamaïque, remporté 1-0 après prolongation, validant ainsi leur retour sur la plus grande scène du football mondial plus d'un demi-siècle après leur unique participation en 1974 en Allemagne. La RD Congo rejoint ainsi les neuf autres nations africaines déjà qualifiées: l'Algérie, le Sénégal, le Maroc, l'Égypte, le Ghana,

la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert et l'Afrique du Sud. Cette présence record s'inscrit dans la nouvelle formule de la Coupe du Monde, qui se déroulera aux États-Unis, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet 2026. Jamais auparavant le continent n'avait envoyé autant de représentants à la phase finale du Mondial, une évolution qui illustre la progression constante du football africain ces dernières années, selon la CAF. Pour certaines nations, cette édition revêtira une dimension particulière. Le Cap-Vert disputera sa première Coupe du Monde, tandis que des sélections plus expérimentées comme le Ghana ou le Sénégal tenteront de franchir un nouveau palier. L'Algérie, de son côté, signe son retour après

avoir manqué les deux précédentes éditions en Russie 2018 et au Qatar 2022. Les hommes de Vladimir Petkovic tenteront de rééditer l'exploit de 2014 au Brésil avec une qualification historique aux 8e de finale, battus par le futur vainqueur du tournoi, l'Allemagne (2-1 après prolongation). Au-delà du chiffre, cette représentation inédite est perçue comme le reflet des investissements consentis sur le continent en matière de formation, d'infrastructures et d'encadrement technique, estime la Confédération africaine de football. Avec dix équipes engagées, l'Afrique abordera ce Mondial avec l'ambition non plus seulement de participer, mais de s'installer durablement parmi les nations majeures du football mondial.

Coupe du monde 2026

La CAF fière de la qualification de 10 nations africaines

La Confédération africaine de football (CAF) a salué mercredi la qualification historique de dix nations africaines pour la Coupe du monde 2026, une première dans l'histoire du tournoi, en se disant convaincue de leur capacité à "briller" lors du tournoi prévu du 11 juin au 19 juillet prochains aux États-Unis, au Canada et au Mexique. "La CAF et l'ensemble du football africain sont fiers des dix pays qui représenteront le continent africain à la Coupe du monde 2026", a déclaré le président de l'instance continentale, Patrice Motsepe, cité dans un communiqué. Pour la première fois depuis la création du Mondial, l'Afrique comptera dix représentants lors d'une même édition, une progression rendue possible par l'élargissement du tournoi à 48 équipes. Selon Motsepe, cette présence record "témoigne de la croissance significative du football africain ainsi que de sa compétitivité sur la scène mondiale". Les nations africaines qualifiées sont: l'Algérie, le Sénégal, le Maroc, l'Égypte, le Ghana, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, l'Afrique du Sud et la RD Congo.

Classement FIFA

L'Algérie conserve sa 28ème place mondiale

La sélection algérienne de football a conservé sa 28ème place au classement mondial de la FIFA du mois de mars, publié mercredi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne a disputé deux matchs amicaux en Italie lors de la dernière fenêtre internationale de la FIFA (22-31 mars), dans le cadre de sa préparation pour la prochaine Coupe du monde, co-organisée cet été par les États-Unis, le Canada et le Mexique, soldés par une victoire face au Guatemala (7-0) au stade Luigi-Ferraris de Gênes et un nul (0-0) devant l'Uruguay, mardi soir à l'Allianz stadium de Turin.

Sur le plan continental, la sélection algérienne a également conservé sa quatrième place, avec 1564,26 points, devant notamment l'Égypte (29e mondiale), la Côte d'Ivoire (34e) et la Tunisie qui a gagné trois places (44e). En haut du classement mon-



dial, la France, victorieuse du Brésil (2-1) et de la Colombie (3-1), prend la tête avec 1877,32 points, détrônant ainsi l'Espagne (1876,40 pts), alors que l'Argentine, championne du monde en titre, complète le podium.

L'Angleterre, battue 1-0 par le Japon à Wembley mardi, est quatrième à une cinquantaine de points du trio de tête. Le prochain classement mondial des équipes nationales sera publié en juin.

Jeux Méditerranéen Tarente 2026 Le COA en phase finale de préparation

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a intensifié ses préparatifs en vue des Jeux méditerranéens de 2026, prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre, à travers sa participation à la réunion des chefs de mission, a indiqué l'instance dans un communiqué. Dans ce cadre, le COA a dépêché, Zoubida Bouyacoub, pour le représenter à cette rencontre, qui s'est tenue les 28 et 29 mars en Italie. Organisée conjointement par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) et le Comité d'organisation de l'événement, cette réunion a regroupé 26 chefs de mission représentant autant de Comités olympiques nationaux issus des deux rives de la Méditerranée. Elle vise à apporter les derniers ajustements organisationnels avant le lancement officiel de cette manifestation sportive régionale majeure. En marge des travaux, Bouyacoub a effectué des visites de terrain, notamment au niveau des sites de compétition ainsi qu'au village des athlètes, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des infrastructures. Concernant l'hébergement, les organisateurs de Jeux méditerranéens de 2026 proposeront une formule inédite: les délégations seront logées à bord de deux navires de croisière de grande capacité, amarrés à la base navale de Tarente. Pour rappel, la dernière édition des JM s'était déroulée en 2022 à Oran en Algérie.

Mondial 2026

Voici les 48 pays qualifiés

L'Irak a obtenu mercredi le dernier billet pour le Mondial-2026 (11 juin-19 juillet), première Coupe du monde à réunir 48 équipes et organisée dans trois pays (États-Unis, Canada et Mexique) dans un format élargi. La République démocratique du Congo est sortie vainqueur du deuxième barrage intercontinental dans la nuit de mardi à mercredi, arrachant sa première qualification depuis 1974 grâce à sa victoire face à la Jamaïque 1-0. La Bosnie-Herzégovine, la Suède, la Turquie et la République tchèque avaient décroché mardi soir les quatre dernières places réservées aux Européens.

LES 48 PAYS QUALIFIÉS:

Zone Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes (Concacaf): États-Unis, Canada et Mexique, qualifiés d'office en tant qu'organisateur, Panama, Curaçao et Haïti (6).

Zone Asie (AFC): Australie, Corée du Sud, Iran, Japon, Jordanie, Ouzbékistan, Qatar, Arabie saoudite, Irak (9). Zone Océanie (OFC): Nouvelle-Zélande (1).

Zone Amérique du Sud (Conmebol): Argentine, Brésil, Colombie, Équateur, Paraguay, Uruguay (6).

Zone Afrique (CAF): Algérie, Tunisie, Égypte, Ghana, Cap-Vert, Afrique du Sud, Sénégal, Maroc, Côte d'Ivoire, RD Congo (10).

Zone Europe (UEFA): Angleterre, France, Croatie, Portugal, Norvège, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne, Écosse, Autriche, Suisse, la Bosnie-Herzégovine, Suède, la Turquie et la République tchèque (16).

Le Cap-Vert, l'Ouzbékistan, la Jordanie et Curaçao disputeront l'été prochain la première phase finale de Coupe du monde de leur histoire.

Les 48 nations participantes seront réparties en douze poules de quatre équipes dont les deux premières seront directement qualifiées pour les 16e de finale, inédits dans l'histoire de la Coupe du monde. Les huit meilleures troisièmes compléteront le tableau. Le match d'ouverture est programmé le 11 juin 2026 au stade Azteca de Mexico. La finale aura lieu le 19 juillet au MetLife Stadium, dans le Grand New York. Seize stades ac-

cueilleront les matches de la compétition (onze aux États-Unis, trois au Mexique et deux au Canada).

Les 16 villes hôtes: États-Unis: Kansas City, Boston, Grand New York, Seattle, Philadelphie, Atlanta, San Francisco, Los Angeles, Miami, Dallas, Houston. Mexique: Monterrey, Mexico, Guadalajara. Canada: Vancouver, Toronto.

Formation d'entraîneurs Licence CAF «A»

Le délai de dépôt des candidatures prolongé au 11 avril

La fédération algérienne de football a annoncé mercredi que le délai de dépôt des candidatures au concours d'accès à la formation d'entraîneurs, menant à l'obtention de la Licence CAF (A), a été prolongé jusqu'au 11 avril 2026. L'ancienne date butoir pour se porter candidat avait été fixée au 31 mars dernier, avant d'être prolongée finalement d'une douzaine de jours. "Cette formation s'inscrit dans le cadre de la politique de développement et de professionnalisation de l'encadrement technique national. Elle a pour objectif de former des entraîneurs hautement qualifiés, conformément aux standards et aux exigences de la Confédération africaine de football (CAF)" a-t-on encore détaillé de même source. Cette formation est destinée uniquement aux entraîneurs déjà titulaires de la Licence CAF (B) ou d'un diplôme équivalent, reconnu par la CAF, et qui sont actuellement actifs dans l'encadrement technique d'un club affilié à la fédération algérienne de football. Le processus de sélection comprendra une épreuve écrite, portant sur les aspects techniques, tactiques et méthodologiques du football, ainsi qu'une étude de carrière joueur et entraîneur.

Manger tard le soir fait-il vraiment grossir ?

L'idée revient souvent : dîner tard ferait grossir. À force d'être répétée, cette affirmation s'est installée dans les esprits, portée à la fois par les discours sur le jeûne intermittent et les conseils minceur. Pourtant, la réalité est moins tranchée. Derrière cette croyance largement partagée, la science dessine un tableau plus nuancé, où l'horaire du dîner compte sans doute moins, à lui seul, que la composition du repas, les habitudes de vie et le moment du coucher.

UNE IDÉE BIEN ANCRÉE MAIS LARGEMENT SIMPLIFIÉE

Dans l'imaginaire collectif, manger tard serait presque une erreur à éviter. En réalité, les données disponibles invitent à relativiser. Ce n'est pas tant l'heure du repas qui influence directement le poids, mais la manière dont il s'intègre dans l'ensemble des apports de la journée. Les personnes qui mangent tard ont souvent tendance à concentrer davantage de calories en fin de journée, ce qui augmente leur consommation globale.

Le soir réunit aussi plusieurs facteurs qui favorisent les excès. La fatigue rend les choix alimentaires moins rigoureux et les portions plus difficiles à contrôler. À cela s'ajoutent le stress ou l'ennui, qui peuvent pousser à manger sans réelle faim. Dans ce contexte, le dîner tardif apparaît davantage comme un marqueur de comportements à risque que comme une cause directe de prise de poids.

UN MÉTABOLISME SENSIBLE AU MOMENT DE LA JOURNÉE

L'horaire des repas n'est toutefois pas totalement neutre. Le corps ne traite pas les calories de la même manière du matin au soir. En fin de journée, certaines fonctions métaboliques ralentissent légèrement, ce qui peut influencer la façon dont l'énergie est utilisée ou stockée.

Manger tard, surtout à proximité du coucher, agit aussi sur les hormones impliquées dans la régulation de l'appétit. Cela peut modifier la sensation de satiété et favoriser une augmentation de la faim au cours des heures suivantes. Ces effets existent, mais ils restent modérés et ne suffisent pas, à eux seuls, à expliquer une prise de poids significative.

LE LIEN SOUVENT NÉGLIGÉ AVEC LE SOMMEIL

L'impact du dîner tardif se joue souvent sur un autre terrain : celui du sommeil. Prendre un repas juste avant de se coucher sollicite l'organisme au moment où il devrait ralentir. La digestion augmente la température corporelle et peut perturber l'endormissement, rendant le sommeil plus léger ou moins réparateur.

Or, un sommeil de mauvaise qualité influence directement les comportements alimentaires. Le lendemain, la fatigue favorise les envies d'aliments riches et une augmentation de l'appétit. Ce déséquilibre peut s'installer progressivement et contribuer, indirectement, à une prise de poids.

LE CONTENU DE L'ASSIETTE, FACTEUR DÉTERMINANT

Dans les faits, le problème du dîner tardif tient souvent à ce que l'on mange à ce moment-là. Après une journée chargée, la motivation pour cuisiner diminue et les choix se tournent plus facilement vers des plats rapides, souvent plus gras ou plus sucrés. Les portions ont également tendance à être plus importantes.

À l'inverse, un repas équilibré, même pris tardivement, n'a pas d'impact particulier sur le poids. Une alimentation composée de protéines maigres, de légumes et d'une portion adaptée de féculents reste compatible avec une bonne hygiène de vie. L'essentiel repose donc sur la qualité et la quantité des aliments consommés, bien plus que sur l'heure du dîner.

FAUT-IL FIXER UNE HEURE IDÉALE POUR DÎNER ?

Il n'existe pas d'horaire universel. Les habitudes varient selon les modes de vie, les contraintes professionnelles et les cultures.

Toutefois, un repère simple se dégage : laisser un intervalle suffisant entre le dîner et le coucher, généralement deux à trois heures, afin de permettre une digestion confortable.

Dîner trop tôt n'est pas nécessairement préférable s'il entraîne des fringales plus tard dans la soirée. L'objectif reste de trouver un rythme cohérent et régulier, adapté à son quotidien, plutôt que de se fixer une heure stricte difficile à tenir.

L'ÉQUILIBRE GLOBAL AVANT TOUT

La prise de poids dépend avant tout de l'équilibre entre les calories consommées et celles dépensées. L'heure du dîner peut influencer certains mécanismes, mais elle ne constitue pas un facteur déterminant à elle seule.

Dormir moins, tomber plus souvent malade

Ce que le manque de sommeil fait à votre immunité

Tout au long de la vie le sommeil est un déterminant essentiel de la santé. Et pour cause : il est reconnu comme un facteur essentiel d'équilibre psychologique et de récupération physique et mentale. Une bonne nuit de sommeil permet donc d'être au sommet de votre forme, sur tous les aspects de votre santé.

« Le sommeil occupe un tiers de votre vie, et ce n'est pas sans raison. Ce temps passé à dormir est essentiel à votre bien-être mental, physique et émotionnel. Un manque de sommeil a forcément des conséquences. », résume l'UCLA Health (système de santé public affilié à l'Université de Californie à Los Angeles) dans un point d'informations dédié.

Ainsi, une mauvaise qualité ou quantité de sommeil est associée à une détérioration de la santé, et ce sur plusieurs plans : problèmes d'humeur, de cognition (concentration, vigilance...), prise de poids, diabète, hypertension artérielle... Mais il s'avère qu'une dette de sommeil tend aussi à affecter les différentes composantes de nos défenses immunitaires. « Un manque de sommeil peut déséquilibrer votre système immunitaire et le rendre moins efficace. », indique ainsi l'organisme.

De nombreuses études ont en effet pu démontrer que le fait de maintenir un sommeil d'une qualité et d'une durée suffisantes permet de stimuler le fonctionnement du système immunitaire et de réduire le risque de développer divers problèmes de santé. Il en va de même pour l'effet inverse : l'Inserm notamment, affirme qu'une courte durée de sommeil dans les premières années de vie semble associée à un taux accru de certaines cytokines pro-inflammatoires, des molécules retrouvées dans plusieurs pathologies fréquentes à l'âge adulte. « Votre système immunitaire constitue la principale ligne de défense de votre organisme contre les maladies, et son lien avec le sommeil est réciproque. Lorsqu'il réagit à une maladie, une infection ou une blessure, il peut affecter la qualité de votre sommeil. Un manque de sommeil occasionnel n'est pas très grave. Mais si vous négligez constamment votre sommeil, vous risquez de développer une privation de sommeil chronique et un système immunitaire affaibli. », met en garde l'UCLA Health. L'organisme cite ainsi 4 effets néfastes d'un sommeil inadéquat sur le système immunitaire.

4 EFFETS DÉLÉTÈRES SUR L'IMMUNITÉ

Un mauvais sommeil vous rend plus vulnérable aux maladies



courantes

Un manque de sommeil chronique entraîne une diminution de la production d'anticorps par l'organisme, ces protéines qui identifient les agents pathogènes à détruire. Lorsque le taux d'anticorps est bas, les bactéries, virus et toxines ont plus de chances de passer entre les mailles du filet du système immunitaire. Des études suggèrent que les adultes qui dorment régulièrement cinq heures ou moins par nuit sont plus susceptibles de développer des infections respiratoires.

Les adolescents qui ne dorment que six heures par nuit courent un risque accru de maladies courantes, comme le rhume, la grippe et la gastro-entérite. Si vous souffrez d'un trouble du sommeil, souvent associé à un sommeil de mauvaise qualité, vous pourriez également présenter un risque accru de contracter certaines maladies. Une étude a révélé qu'un trouble du sommeil multiplie par 1,23 le risque de développer le virus de l'herpès zoster, responsable de la varicelle et du zona.

UN MAUVAIS SOMMEIL AUGMENTE VOTRE RISQUE DE TROUBLES CARDIOVASCULAIRES ET MÉTABOLIQUES

L'inflammation est la réponse protectrice du système immunitaire face aux blessures et aux infections. Elle implique les globules blancs et des signaux moléculaires (cytokines) pour éliminer les agents pathogènes et amorcer la guérison. Si l'inflammation en réponse à une agression aiguë est protectrice, une inflammation chronique peut endommager les cellules et accroître le risque de maladies.

Lorsque votre corps ne dort pas suffisamment, il produit davantage de cytokines inflammatoires, ce qui peut entraîner un état inflammatoire chronique et augmenter votre risque de maladies inflammatoires telles que :

- Les maladies auto-immunes, telles que la polyarthrite rhumatoïde
- Les maladies cardiométaboliques, telles que l'hypertension

sion et le diabète de type 2

- Les maladies neurodégénératives, telles que la sclérose en plaques et la maladie de Parkinson

Le lien entre le sommeil et les maladies cardiovasculaires est crucial à tout âge. Une analyse d'études de 2023 indique qu'un sommeil de moins de six heures par nuit est associé aux maladies cardiovasculaires à tous les âges, mais particulièrement chez les adultes de 40 ans et moins.

UN MAUVAIS SOMMEIL RÉDUIT VOTRE RÉPONSE IMMUNITAIRE AUX VACCINS

Tout comme le sommeil aide le cerveau à retenir les souvenirs, il soutient également la mémoire immunitaire. Votre système immunitaire a besoin de ce temps de repos pour se souvenir des antigènes nocifs (tout ce qui déclenche une réponse immunitaire) auxquels il est confronté, les reconnaître et y réagir. Selon la National Sleep Foundation, bien dormir avant et après une vaccination peut en améliorer l'efficacité.

Le sommeil permet au système immunitaire de reconnaître l'antigène introduit par le vaccin. N'oubliez pas que la régularité du sommeil est essentielle à la production d'anticorps ; compensez une semaine de mauvais sommeil par une semaine de mauvais sommeil supplémentaire ne suffit pas.

Selon les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), même si vous doublez votre temps de sommeil la semaine suivante, votre organisme risque de ne pas réagir efficacement aux vaccins. En effet, la production d'anticorps après une vaccination contre la grippe peut être 50 % inférieure à celle d'une personne ayant bénéficié du temps de sommeil recommandé pendant les deux semaines.

UN MAUVAIS SOMMEIL AUGMENTE VOTRE RISQUE DE CANCER

Le cancer peut se développer si le système immunitaire est incapable de détruire les cellules infectées et malades avant qu'elles ne se multiplient et ne se propagent. Pour lutter contre des maladies comme le cancer, le système immunitaire s'appuie sur les cellules NK (Natural Killer), un type de globules blancs. Selon les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), une seule nuit de sommeil très insuffisante (quatre heures ou moins) peut réduire considérablement l'activité des cellules NK. Un dysfonctionnement des cellules NK est associé à un risque de décès par cancer multiplié par 1,6.

Clermont-Ferrand

Un jeune de 22 ans prend une balle dans la tête lors d'un rendez-vous pour vendre sa moto

Un homme de 22 ans a reçu une balle dans la tête à Lempdes, près de Clermont-Ferrand, après un vol de moto.

Plusieurs personnes ont été placées en garde à vue, ont indiqué lundi des sources concordantes. Dimanche vers 18h30, lors d'une vente d'une moto-cross, quatre hommes s'en sont pris au vendeur et à son ami et ont dérobé l'engin,

a expliqué une source policière. Le propriétaire s'est alors lancé en voiture à leur poursuite. Les voleurs ont chuté avec la moto et l'un des passagers a tiré en pleine tête sur le propriétaire qui descendait de sa voiture, selon cette source.

Gravement blessée, la victime âgée de 22 ans a été transportée à l'hôpital, a indiqué de son côté le parquet de Clermont-Ferrand.

« Ces faits ont été commis après que plusieurs individus avaient volé des motos, suivi d'une course-poursuite entre une voiture et les motos, se terminant dans un champ », confirme-t-il.

Âgées de 16 à 20 ans, plusieurs personnes ont été interpellées et sont en garde à vue. Le SIPJ (service interdépartemental de la police judiciaire) de Clermont-Ferrand est saisi de l'enquête pénale.

L'horreur en Espagne

Un bébé de 6 mois attaqué par un rottweiler

L'incident a eu lieu près de Murcie, dans le sud de l'Espagne. Le bébé, une fillette de 6 mois, a été hospitalisé, relate Het Laatste Nieuws (HLN). Ses jours ne sont pas en danger.

Les faits ont eu lieu probablement le week-end dernier près d'Abanilla, une petite commune de la région de Murcie, entre le chef-lieu et Alicante, destinations très prisées par les touristes belges et les propriétaires de seconde résidence. Une famille belge rendait visite à des proches quand le voyage a tout à coup pris une tournure tragique. Approchée par un rottweiler à l'allure faussement inoffensive, la fillette de 6 mois a été soudain mordue au niveau du visa-

ge.

Le chien aurait d'abord tranquillement reniflé l'enfant, innocemment selon les témoins, alors qu'elle était couchée dans son siège auto à l'arrivée du couple chez un membre de leur famille à Cañada de la Leña, un village de l'arrière-pays murcien. Pris de panique, les parents se sont immédiatement rendus à la clinique la plus proche où il a rapidement été décidé de transférer la fillette à Alicante, aux soins intensifs de l'hôpital General (HGUA) pour une plaie au niveau du crâne. Les propriétaires du chien collaborent activement à l'enquête et se disent "anéantis" par les événements. Le rottweiler a été placé en quarantaine dans l'attente des conclusions de l'en-

quête. Son sort est désormais entre les mains des autorités locales et judiciaires. Le pronostic vital de l'enfant n'est pas engagé mais l'étendue de ses blessures n'a pas été communiquée à ce stade.

Mystère en Équateur Un bateau de pêche, disparaît avec 19 personnes

Un bateau de pêche équatorien transportant 19 personnes est porté disparu depuis quatre jours, ont signalé lundi (heure locale) le propriétaire du navire et les proches des passagers.

Le bateau a été localisé pour la dernière fois jeudi à 17 heures, après avoir quitté Manta, principal port de pêche du pays et nœud stratégique pour le trafic de drogue sur l'océan Pacifique.

Selon le propriétaire, Cristhian Mendoza, "au cours de la pêche, quelques avions ont survolé la zone. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la disparition. "Nous demandons l'aide de toutes les autorités pour qu'elles se mobilisent, et qu'elles n'abandonnent pas", a-t-il ajouté.

Le gouvernement équatorien, avec le soutien des États-Unis, mène des patrouilles et des opérations en haute mer pour tenter d'endiguer le trafic de drogue croissant.

Thaïlande

Un cobra seme la panique dans une chambre d'hôtel

Frayeur inattendue pour des touristes en séjour à Krabi. Le 27 mars, leur séjour a pris une tournure inquiétante lorsqu'ils ont découvert... un cobra dissimulé dans leur chambre d'hôtel, à proximité immédiate du lit. Selon les informations rapportées, les vacanciers auraient aperçu le serpent se faufiler dans la pièce avant de disparaître. Pris de panique mais gardant leur sang-froid, ils ont immédiatement alerté les autorités locales.

Une intervention spécialisée a été déclenchée dans la foulée. À son arrivée, le professionnel chargé de la capture a minutieusement inspecté la chambre. Le reptile a finalement été localisé caché sous le lit, un endroit chaud et sombre propice à ce type d'animal. Après une intervention délicate, le cobra a pu être maîtrisé sans incident, puis relâché dans son habitat naturel, loin des zones habitées. Le cobra, serpent venimeux redouté en Asie du Sud-Est, peut représenter un danger sérieux en cas de morsure. Ce type d'incident, bien que rare dans les établissements touristiques, n'est pas totalement inédit dans les ré-

gions tropicales où la faune sauvage cohabite parfois étroitement avec les zones urbaines et touristiques.

Aucun blessé n'est à déplorer, mais l'épisode rappelle aux voyageurs l'importance de rester vigilants, notamment dans les destinations exotiques, et de signaler immédiatement toute présence animale inhabituelle. Les autorités locales n'ont pas précisé comment le serpent a pu pénétrer dans la chambre, mais une inspection des lieux a été menée afin d'éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

Gers

Contrôlé à 222 km/h alors qu'il se rend... chez le juge d'application des peines à cause d'un délit routier

S'il y a des rendez-vous qu'il vaut mieux ne pas manquer, encore faut-il se donner les moyens d'y arriver. Et foncer sur la route n'est sans doute pas le meilleur de ces moyens comme en témoigne l'expérience de cet automobiliste, intercepté le 13 mars dernier par les gendarmes du Gers a-t-on appris, ce jeudi. Ce jour-là, la brigade motorisée de L'Isle-Jourdain était en contrôle de vitesse sur la RD 1124, au niveau de la commune de Pujaudran, près de Toulouse.

A 8h20 précisément, le radar portatif des motards a vu rouge lorsqu'une Tesla Modèle 3 est entrée dans son viseur. Au cadran, la vitesse indiquée était faramineuse : 222 km/h sur une portion de route limitée à 110 km/h. Les gendarmes ont intercepté le bolide à piles immatriculé en Suisse au volant duquel se trouvait un trentenaire. Et le conducteur, Français, n'avait pas que la vitesse excessive à se reprocher. Connu de la justice pour « plusieurs délits routiers », le test de dépistage des stupéfiants a réagi positive-

ment à la cocaïne. Un délit pour lequel le trentenaire était du coup en récidive. Le pire, c'est que l'automobiliste fonçait ainsi pour se rendre à un rendez-vous avec le juge d'application des peines de Toulouse « pour un aménagement de deux peines de 8 et 6 mois de prison relatives à une condamnation antérieure », selon la gendarmerie. Rendez-vous manqué puisque ce grand excès de vitesse, désormais considéré comme un délit, lui a valu d'être placé en garde à vue.

Un supporter anglais vend sa maison pour assister au Mondial 2026

Un fervent supporter de l'Angleterre espère vendre une maison afin de financer son voyage pour la Coupe du monde cet été. Andy Milne, un enseignant retraité de 62 ans, affirme être prêt à encaisser la valeur d'une résidence secondaire afin de pouvoir suivre le tournoi de football aux États-Unis, au Mexique et au Canada.

Ce sera sa 10e Coupe du monde en tant que supporter de l'Angleterre : la neuvième pour les hommes, plus la Coupe du monde féminine 2023. Milne est devenu une figure culte parmi les fans anglais, souvent aperçu tenant une réplique du trophée de la Coupe du monde. Il vit en Thaïlande et loue la maison située dans le nord de l'Angleterre qu'il espère vendre pour 350 000 livres (465 000 dollars). "Elle est mise en vente parce que je la vends pour aller à la Coupe du monde", a déclaré Milne au tabloïd britannique The Mirror. "Nous avons eu une résidence secondaire pendant 27 ans, donc cela semblait être le bon moment pour encaisser. Je veux absolument voir tout le tournoi. Je pars aux États-Unis le 3 juin et j'y resterai sept semaines. Donc, cela va coûter assez cher." Milne a indiqué qu'il sera à Dallas pour le premier match de l'Angleterre contre la Croatie le 17 juin. L'Angleterre affrontera ensuite le Ghana à Foxborough, dans le Massachusetts, le 23 juin, puis terminera sa phase de groupes contre le Panama dans le New Jersey le 27 juin. En plus des coûts élevés liés aux déplacements entre les différents sites, des supporters ont critiqué la stratégie tarifaire de la FIFA pour la Coupe du monde. Des groupes de fans ont accusé la FIFA d'une "trahison monumentale" en décembre lorsque les billets ont été mis en vente au grand public, allant de 140 dollars pour les matchs de groupe les moins chers à 8 680 dollars pour la finale. La FIFA a répondu en proposant certains billets à 60 dollars.

Au Japon, le Grand Prix de chaises de bureau se déroule dans les rues



Des dizaines de coureurs ont investi les rues du Japon ce week-end pour le Grand Prix ISU-1, une course d'endurance de deux heures disputée entièrement sur des chaises de bureau. Les équipes de trois se relaient pendant toute la course, chacune essayant de boucler le plus de tours possible avant la fin du temps imparti. Inspirée des 24 Heures du Mans, mais dans une version bien plus décontractée, la compétition mélange vitesse, équilibre et une bonne dose de fous rires. Créée en 2010, la série ISU-1 parcourt désormais tout le Japon et attire des foules qui encouragent les équipes tandis qu'elles négocient les virages en glissant sur des chaises non modifiées, achetées en magasin. Les vainqueurs ne repartent pas avec un trophée, mais avec 90 kilos de riz, un prix parfaitement en phase avec l'esprit de l'épreuve.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Les Docs du week-end
17h50 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Ma maison de A à Z
21h00 Météo
21h10 The Voice, la plus belle voix
22h40 The Voice, la plus belle voix
23h50 Vendredi, tout est permis avec Arthur
00h35 Tirage de l'EuroMillions

3

07h22 Le refuge d'Audrey
08h51 Teen Titans Go !
09h30 Il était une fois... ces drôles d'objets
10h16 Les QuiQuoi
11h50 Outremer.l'info
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h50 Cosy, le mag déco
13h20 Montpellier / Perpignan
15h30 Samedi d'en rire
16h25 Samedi d'en rire
17h20 Expression directe
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un champion
18h50 Réflexe !
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h55 Stade 2 la quotidienne
20h10 Hors jeu
20h20 Rencontres à XV
20h25 C'est bon à savoir
20h30 Météo régionale
20h35 Saveurs de saison
20h40 Mon côté sud
21h10 Meurtres à...
22h40 Meurtres à...
00h35 Berliner Philharmoniker, Zubin Mehta
02h10 La p'tite librairie
02h20 Quand la télé dérape, 40 ans de scandales
04h10 Château !
04h35 Les matinales
04h45 Duels en familles

6

06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 Le mag du samedi
10h20 Le mag du samedi
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h40 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h15 Un jour, un doc week-end
15h00 Un jour, un doc week-end
15h55 Un jour, un doc week-end
16h25 Un jour, un doc week-end
17h40 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h45 Le 19.45
20h30 Scènes de ménages
21h10 Les traîtres
22h10 Les traîtres
23h25 Les traîtres : révélations sur la suite...
00h30 Le maillon faible
01h25 Programmes de la nuit

11h25 Chacun son tour
11h55 Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le samedi...
13h55 Journal Météo Climat
14h00 C'est bon à savoir
14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h50 Toulon / Stormers
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30 le samedi
20h55 Journal Météo Climat
21h00 Réflexe !
21h05 Immeuble partagé
21h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
23h25 Quelle époque !
00h35 Tropiques criminels
01h30 Tropiques criminels
02h20 Ça commence aujourd'hui

CANAL+

09h08 FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux
09h40 FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux
10h34 FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux
11h04 FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux
12h08 L'heb'd'Hollywood
12h25 Le cercle
13h14 Doux Jésus
14h39 God Save the Tuche
16h10 Le Secret de Khéops
17h45 Ferrari, Tsamere, Lecaplain : La Tournée du Trio
19h45 Agence Tourisme
20h27 Agence Tourisme
21h09 100 Millions !
22h43 Haut les mains
01h22 Undercover
03h18 37 : l'ombre et la proie

arte

06h30 Aventures hispaniques
07h20 Népal, les mandalas de sable
07h50 La forêt secrète de la Spree
08h45 Saint-Bernard et ses chiens
09h40 Invitation au voyage
10h20 Les délices du Tyrol du Sud
10h50 Danger sur les rails
11h40 Danger sur les rails
13h30 Sierra torride
15h20 Le sauvage
17h20 Invitation au voyage
18h05 Voyage en Arménie
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h55 "Titanic", chroniques d'un naufrage
21h50 "Titanic", chroniques d'un naufrage
23h50 "Titanic", chroniques d'un naufrage
00h00 Jonas Kaufmann : les plus belles musiques de film - Salle Smetana, Prague
01h05 Nouvelle-Zélande : La forêt des géants
01h50 Tableaux volés



TF1

20h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Pour la première fois dans l'histoire du programme, en France comme à l'international, des coachs emblématiques font leur retour et partagent le double-fauteuil rouge de certains jurés. Ainsi, ce soir, M. Pokora fait équipe avec Amel Bent. En binôme, tous deux vont croiser leurs regards et leurs expériences pour choisir des talents. «? J'ai eu Matt avec moi pendant quelques prestations. C'était un moment sympa d'échange.?» a confié lors de la présentation à la presse Amel Bent.

Invite: Florent Pagny, Amel Bent, Lara Fabian, Tayc
Presentateur: Nikos Aliagas

CANAL+

20h10

100 MILLIONS !

Dans une France contemporaine où les difficultés économiques frappent de nombreux foyers, Patrick (Kad Merad) et Suzanne Massiera (Michèle Laroque) se retrouvent acculés par des problèmes financiers grandissants. Patrick, syndicaliste engagé au sein d'une imprimerie, est en grève et le couple fait face à des créanciers menaçants, avec des huissiers qui frappent à leur porte. Refusant de solliciter l'aide de leur fils, un entrepreneur à succès, et accablés par la nouvelle que les parents de Suzanne sont également ruinés, leur situation semble désespérée.



3

20h10

MEURTRES À...



L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos. Alors que des meurtres inexplicables secouent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale pour découvrir la vérité.



ORAN
21 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



06h47
19h26
78%
17 km/h

Alger		17-06
Constantine		10-05
Annaba		17-08
Ouargla		22-11
Mostaganem		18-08
Béchar		23-09

Liban

L'ampleur des besoins dépasse les ressources disponibles



Après plusieurs semaines d'agression sioniste contre le Liban, l'ampleur des besoins humanitaires dans le pays continue de dépasser les ressources disponibles, a prévenu le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric. "Nous n'avons reçu que 94 millions de dollars sur les 308 millions que nous avons sollicités lors du récent appel d'urgence. Nous avons un besoin urgent de financements supplémentaires pour maintenir et intensifier nos opérations", a déclaré Dujarric, lors d'un point de presse mercredi. L'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de faire tout leur possible pour protéger les populations et leur venir en aide, a-t-il ajouté. Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Tom Fletcher, effectue cette semaine une visite au Liban. "Il a pu constater de visu les effets dévastateurs du conflit" sur la situation humanitaire du pays. M. Fletcher s'est également rendu à la frontière entre le Liban et la Syrie. Plus de 200.000 personnes ont traversé la frontière, du Liban vers la Syrie, depuis le début de l'escalade militaire sioniste. Parmi les dizaines de milliers de personnes qui ont fui le Liban vers la Syrie depuis début mars, environ 3.100 sont des femmes enceintes, a indiqué l'agence des Nations unies chargée des questions de santé sexuelle et reproductive (UNFPA). Les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux violences basées sur le genre. "Nous ne pouvons détourner le regard", a averti Enshrah Ahmed, représentante de l'UNFPA en Syrie.

Loi instaurant la peine de mort pour les détenus palestiniens

Grève générale en Cisjordanie occupée

Une grève générale a été observée mercredi dans les gouvernorats de Cisjordanie occupée, en Palestine, pour protester contre l'adoption par l'entité sioniste d'une loi instaurant la peine de mort pour les prisonniers palestiniens, a rapporté l'agence de presse Wafa. L'appel à la grève a été lancé par plusieurs mouvements et autres forces nationales en Palestine, a précisé la même source. Dans un communiqué relayé par des médias, le mouvement palestinien Fatah, l'un des initiateurs de la grève, a indiqué que "l'appel à la grève générale a pour objectif de fédérer les Palestiniens et de solliciter l'aide arabe et internationale pour obtenir l'abrogation de cette loi et demander des comptes à l'occupation pour ses crimes continus contre le peuple palestinien". Il a ajouté que "cette loi pénale ne brisera ni la volonté du peuple palestinien ni la détermination des prisonniers, mais renforcera au contraire notre détermination à poursuivre la lutte pour leur liberté et leurs droits légitimes".

Guerre au Moyen Orient

L'Iran menace les Etats-Unis et Israël d'attaques dévastatrices

Les Etats-Unis et Israël continuent à bombarder l'Iran, détruisant notamment des infrastructures civiles, sans que la riposte de Téhéran ne paraisse fléchir. Les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, ont revendiqué dans la nuit de jeudi à vendredi le tir de missiles "longue portée" en direction de Tel-Aviv et de la station balnéaire d'Eilat (sud). L'armée israélienne, de son côté, a dit contrer des missiles en provenance d'Iran. Comme depuis le début du conflit déclenché le 28 février par des bombardements israélo-américains, Téhéran a aussi continué à prendre pour cible des intérêts liés aux Etats-Unis dans le Golfe. Le président américain Donald Trump avait applaudi un peu plus tôt la destruction d'un pont près de la capitale iranienne et appelé les dirigeants iraniens à conclure un accord "avant qu'il ne soit trop tard". L'attaque du pont a causé la mort de huit civils et fait 95 blessés, selon un responsable iranien cité par des médias locaux. "Fraper des infrastructures civiles, y compris des ponts inachevés, ne poussera pas les Iraniens à se rendre", a réagi le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, sur X. Dans la matinée, des frappes avaient fortement endommagé l'Institut Pasteur d'Iran, un établissement de santé clé et centenaire de Téhéran. Les deux principales aciéries du pays ont annoncé suspendre leur activité en raison d'attaques. "Les attaques délibérées à l'encontre des services essentiels et des infrastructures civiles peuvent constituer des



crimes de guerre", soulignait récemment la présidente du Comité international de la Croix-Rouge, Mirjana Spoljaric. Après plus d'un mois de conflit et des milliers de morts au Moyen-Orient, "nous sommes au bord d'une guerre plus large (...) avec des impacts dramatiques à travers la planète", s'est alarmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Les rebelles houthis pro-iraniens du Yémen se sont récemment joint au conflit en tirant vers Israël. La confrontation se joue en parallèle au Liban, depuis lequel opère le Hezbollah, allié historique de Téhéran. Selon les autorités libanaises, les hostilités ont fait plus de 1.300 morts et plus d'un million de déplacés. Donald Trump a dit mercredi soir dans une allocution prévoir encore "deux à trois" semaines de frappes pour renvoyer l'Iran "à l'âge de pierre". Malgré les

bombardements, des Téhéranais ont profité du dernier jour des festivités de Norouz, le Nouvel an persan, en se retrouvant au parc pour un barbecue ou fumer une chicha. La guerre "ne perturbe absolument rien pour nous", a affirmé Hakim Rahimi. "Trump parle beaucoup, mais il est incapable d'agir", a encore estimé cet ouvrier métallurgiste de 43 ans. La guerre déstabilise aussi l'économie mondiale du fait du blocage de facto par l'Iran du détroit d'Ormuz, passage maritime stratégique pour le pétrole du Golfe mais aussi les engrais ou encore l'aluminium. Les prix du brut ont encore bondi jeudi, aucune issue au conflit ne se dessinant. Si de rares navires passent encore le détroit avec l'aval de Téhéran, le trafic y a chuté de 93% par rapport à la situation en temps de paix, selon la société d'analyse maritime Kpler.

Protection civile à Ghaza

La crise humanitaire s'aggrave face au maintien des restrictions

Le porte-parole de la Protection civile dans la bande de Ghaza, Mahmoud Basal, a alerté sur la grave détérioration de la situation humanitaire dans la bande, soulignant que Ghaza est confrontée à une tragédie grandissante en raison des bombardements continus, de la diminution de l'aide humanitaire et du manque d'abris pour les personnes déplacées. Dans une déclaration à l'agence de presse palestinienne «Shehab» jeudi, M. Basal a indiqué que la crise ne se limite pas aux dégâts causés par les opérations militaires israéliennes, mais qu'elle englobe un effondrement généralisé de divers aspects de la vie quotidienne, compte tenu de la destruction continue des habitations et du durcissement des restrictions de passage, ce qui aggrave quotidiennement les souffrances de la population. Il a expliqué que l'ennemi israélien applique une politique de «distribution au compte-gouttes» concernant l'aide humanitaire, soulignant que les points de passage fonctionnent à



environ 40 % de leur capacité, tandis que l'aide reçue ne dépasse pas 43 % des besoins réels. Cette situation a entraîné une forte détérioration des services essentiels. Concernant la récupération des victimes ensevelies sous les décombres, il a déclaré que depuis le début du cessez-le-feu, les équipes de secours ont réussi à extraire plus d'un millier de corps, mais que de nombreuses personnes sont toujours portées disparues. Ces opérations sont menées avec des ressources extrêmement limitées, no-

tamment une seule excavatrice dans le nord de la bande de Ghaza et une autre dans le sud. Il a souligné que le manque de matériel pourrait prolonger les opérations de secours, insistant sur l'urgence d'apporter un soutien pour accélérer l'aide humanitaire et mettre fin à cette situation critique. Il a également indiqué qu'environ 22 000 blessés nécessitent une intervention médicale urgente, compte tenu de la diminution des ressources sanitaires, ce qui accroît le risque de handicaps permanents.